

19 mars 2026



Chaire en  
fiscalité et en  
finances publiques

Préparé par l'Équipe de la Chaire

# Regard sur le Budget 2026-2027 du Québec

Faits saillants de finances publiques et  
de politique fiscale





**Luc Godbout,  
titulaire de la  
Chaire**

Dans un contexte économique incertain et considérant l'arrivée de la personne qui succédera à François Legault, le ministre des Finances avait promis un budget sobre.

Pour apprécier la sobriété promise, analysons les nouveaux engagements budgétaires annoncés hier sur l'ensemble du cadre budgétaire (5 ans); leur importance était en moyenne de 15,5 G\$ dans les précédents budgets (2019 à 2025) allant de 6 G\$ (Budget 2024) à près de 25 G\$ (Budget 2023). Dans celui présenté hier, les nouveaux engagements sont inférieurs à 10 G\$. Il s'agit donc d'un volume moindre que la moyenne des 7 budgets précédents, mais qui s'avère malgré tout plus élevé que dans les deux derniers budgets. Et cela est sans compter la « réserve » de 250 M\$ par an inséré dans l'enveloppe des dépenses de portefeuilles pour la personne qui succédera à François Legault.

Pour l'heure, le plan de retour à l'équilibre budgétaire tient le coup; les déficits sont revus à la baisse pour les années 2025-2026 et 2026-2027. Et de plus, l'écart à résorber, montant qui reste à identifier pour véritablement équilibrer le budget pour les 3 dernières années du plan, a diminué, passant pour l'année 2029-2030 de 2,5 G\$ à 2 G\$.

Pour y parvenir, le ministre des Finances table toujours sur une faible croissance des dépenses au cours des prochaines années afin d'améliorer la situation budgétaire du Québec.

Du côté du plan québécois des infrastructures 2026-2036, il s'oriente davantage vers le maintien du parc (+9 G\$ par rapport au plan de l'an dernier) que dans la bonification du parc (-9 G\$) faisant en sorte que 71 % du plan est désormais consacré au maintien.

Peu de chose concerne la fiscalité des particuliers, même si le gouvernement poursuit son engagement de limiter durant l'actuel mandat la hausse des tarifs des services publics à 3 %. Comme il considère que la taxe foncière scolaire entre dans la grande famille des tarifs, il a annoncé hier qu'il en limitait également la croissance à 3 %.

D'ici les annonces qui pourraient s'ajouter suivant le départ de M. Legault et à l'aube des élections, il y a lieu de garder à l'esprit les perspectives de long terme en matière de finances publiques.

# Un travail d'équipe



- **Merci à tous les contributeurs !** (par ordre alphabétique)
  - Ariane Gaboury
  - Tommy Gagné-Dubé
  - Antoine Genest-Grégoire
  - Luc Godbout
  - Frédérick Hallé-Rochon
  - Lyne Latulippe
  - Michaël Robert-Angers
  - Julie S. Gosselin
  - Gabriella Sobodker
  - Suzie St-Cerny

# Faits saillants de finances publiques et de politique fiscale –

## Budget 2026-2027 du Québec



1. La croissance économique serait de 0,8 % en 2025 et de 1,1 % en 2026, des taux plus faibles qu'anticipé au Budget 2025-2026.
2. Les prévisions du Budget 2026-2027 montrent que l'économie québécoise se situerait sous son niveau potentiel de 2024 à 2029.
3. Le taux d'inflation est prévu demeurer dans la fourchette cible de la Banque du Canada pour toute la période du cadre financier.
4. Le plan de retour à l'équilibre, présentant un solde budgétaire à zéro en 2029-2030, respecte les conditions de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
5. Le déficit de 13,6 G\$ pour 2025-2026 est réévalué à la baisse à 9,9 G\$.
6. Les soldes budgétaires de 2027-2028 à 2030-2031 présentent des écarts à résorber.
7. Le budget inclut 9,6 G\$ de nouvelles initiatives pour les années 2026-2027 à 2030-2031.
8. De 2025-2026 à 2030-2031, la croissance annuelle moyenne serait de 3,6 % pour les revenus autonomes et de 1,7 % pour les transferts fédéraux.
9. Pendant la même période, les dépenses de portefeuilles augmenteraient en moyenne de 1,9 % par année.
10. Le PQI sur dix ans passe de 164 G\$ (Budget 2025-2026) à 167 G\$ (Budget 2026-2027).

## Budget 2026-2027 du Québec

11. La dette nette a atteint 38,3 % du PIB au 31 mars 2025, augmenterait jusqu'à 39,3 % au 31 mars 2028 avant de reprendre une tendance baissière.
12. Le ratio de dette nette en pourcentage du PIB serait dans les fourchettes cibles fixées dans la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations.
13. Le Budget 2026-2027 contient très peu de mesures fiscales touchant les particuliers, outre une annonce de l'automatisation à venir de la production de la déclaration de revenus de certaines clientèles.
14. Annonce de la mise en place du crédit d'impôt pour les médias d'information québécois, qui, essentiellement, élargit le crédit d'impôt remboursable visant la presse écrite qui existe depuis 2019.
15. Annonces de modifications à certains crédits d'impôt touchant des sociétés : pour la transformation numérique de la presse écrite, pour les productions cinématographiques ou télévisuelles québécoises et pour le développement des affaires électroniques (CDAE) intégrant des fonctionnalités d'IA.
16. 5 000 places en garderie visées par l'annonce de l'extension du programme de conversion de places de garde non subventionnées en places subventionnées.
17. Ajout d'un volet au programme de subvention Rénoclimat pour des travaux qui rendent une habitation plus résiliente face aux changements climatiques, financé par le Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC).

L'économie	7
Les finances publiques	21
Mesures fiscales touchant les particuliers	63
Mesures fiscales touchant les sociétés	66
Autres mesures	74
Et après	80

Note : Les informations du présent Regard CFFP sont essentiellement tirées de *Budget 2026-2027. Plan budgétaire*, Mars 2026. Au besoin, les autres sources seront fournies sur demande.



# Faits saillants

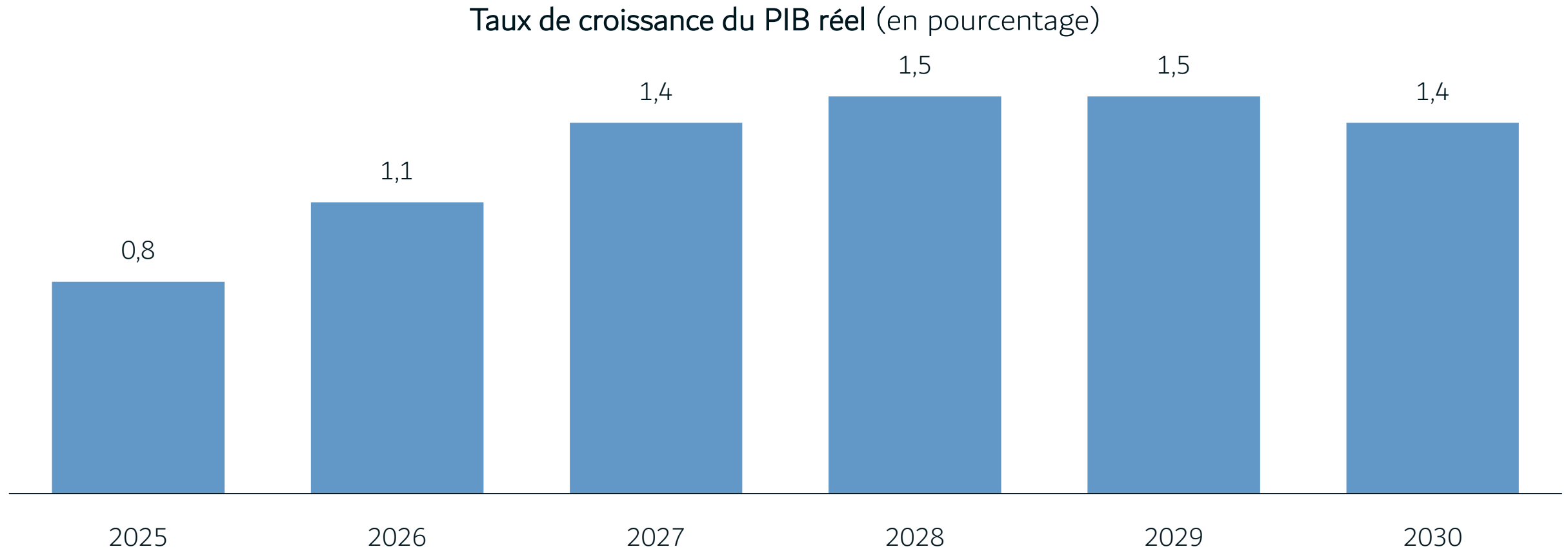
## L'économie

### Budget 2026-2027 du Québec

# Perspectives économiques – Évolution du PIB réel



- Après une croissance de 0,8 % en 2025, le PIB réel devrait augmenter de 1,1 % en 2026, de 1,4 % en 2027 et 1,5 % par la suite.



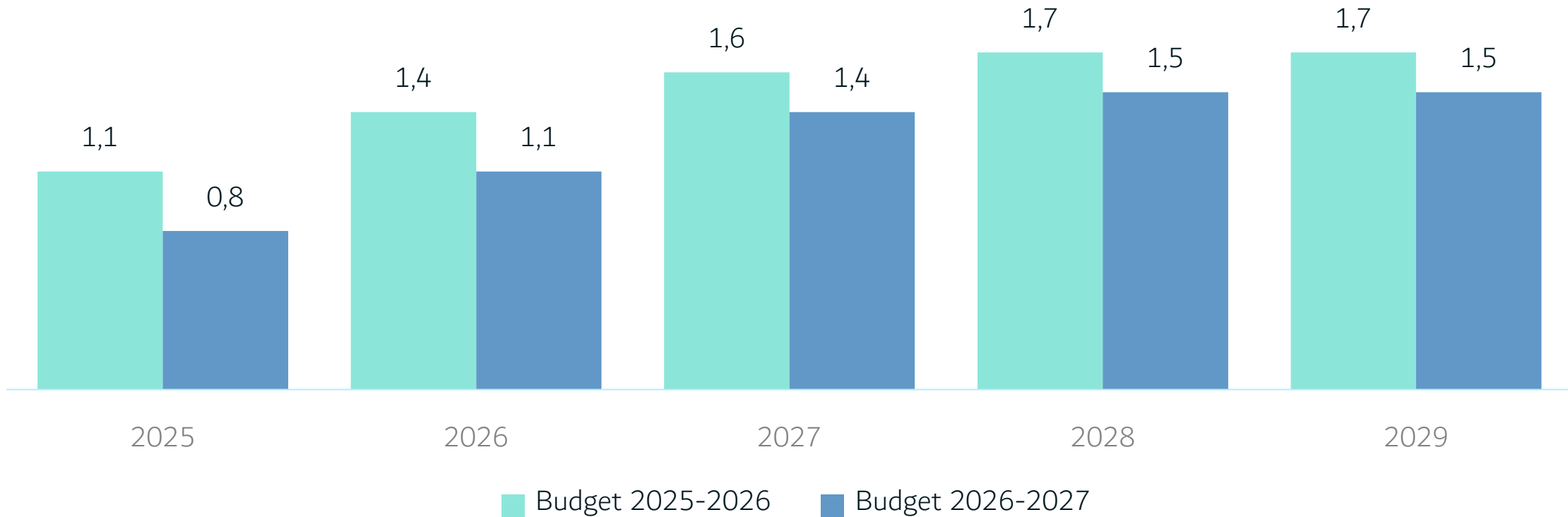
- Le PIB nominal devrait quant à lui croître de 3,5 % en 2025 et 3,4 % jusqu'en 2029.

# Perspectives économiques – Évolution du PIB réel



- Après une croissance plus faible qu'anticipé pour 2025, la prévision de croissance économique est de 1,1 % en 2026, plus faible que celle de 1,4 % prévue au Budget 2025-2026
- Les perspectives de croissance économique sont également plus faibles pour 2027 à 2029

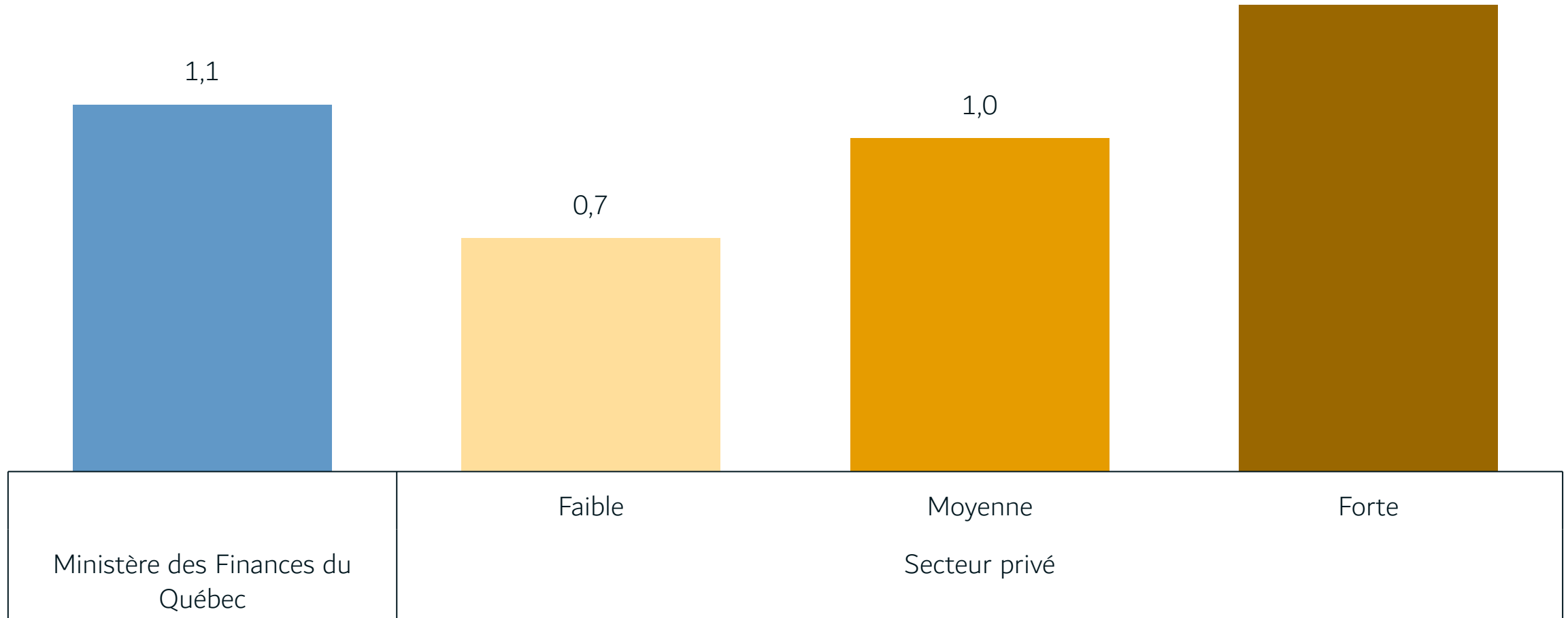
Taux de croissance du PIB réel (en pourcentage)



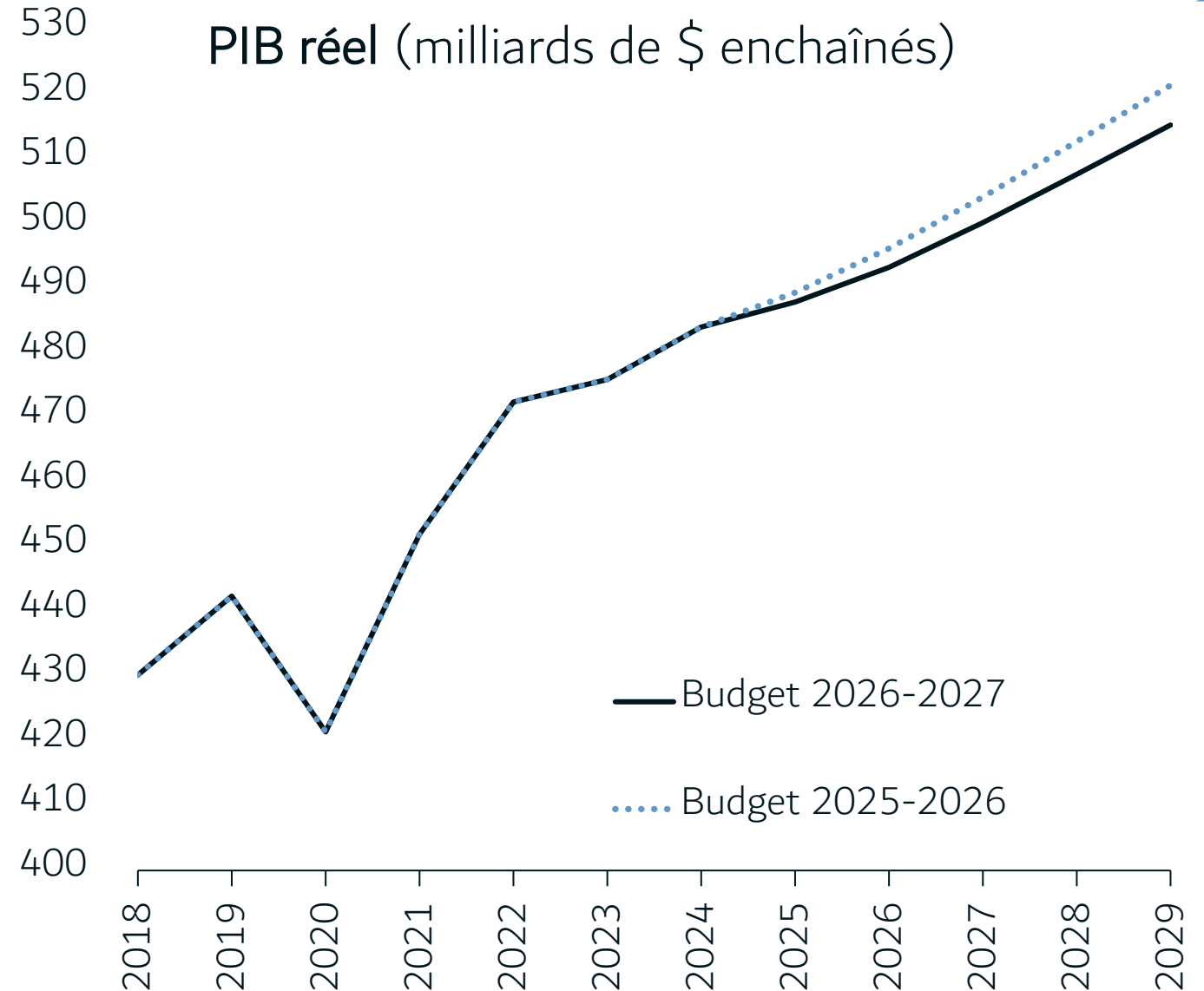
# Perspectives économiques – en regard du secteur privé

- Taux de croissance prévu pour 2026 est similaire à la moyenne des prévisions du secteur privé.

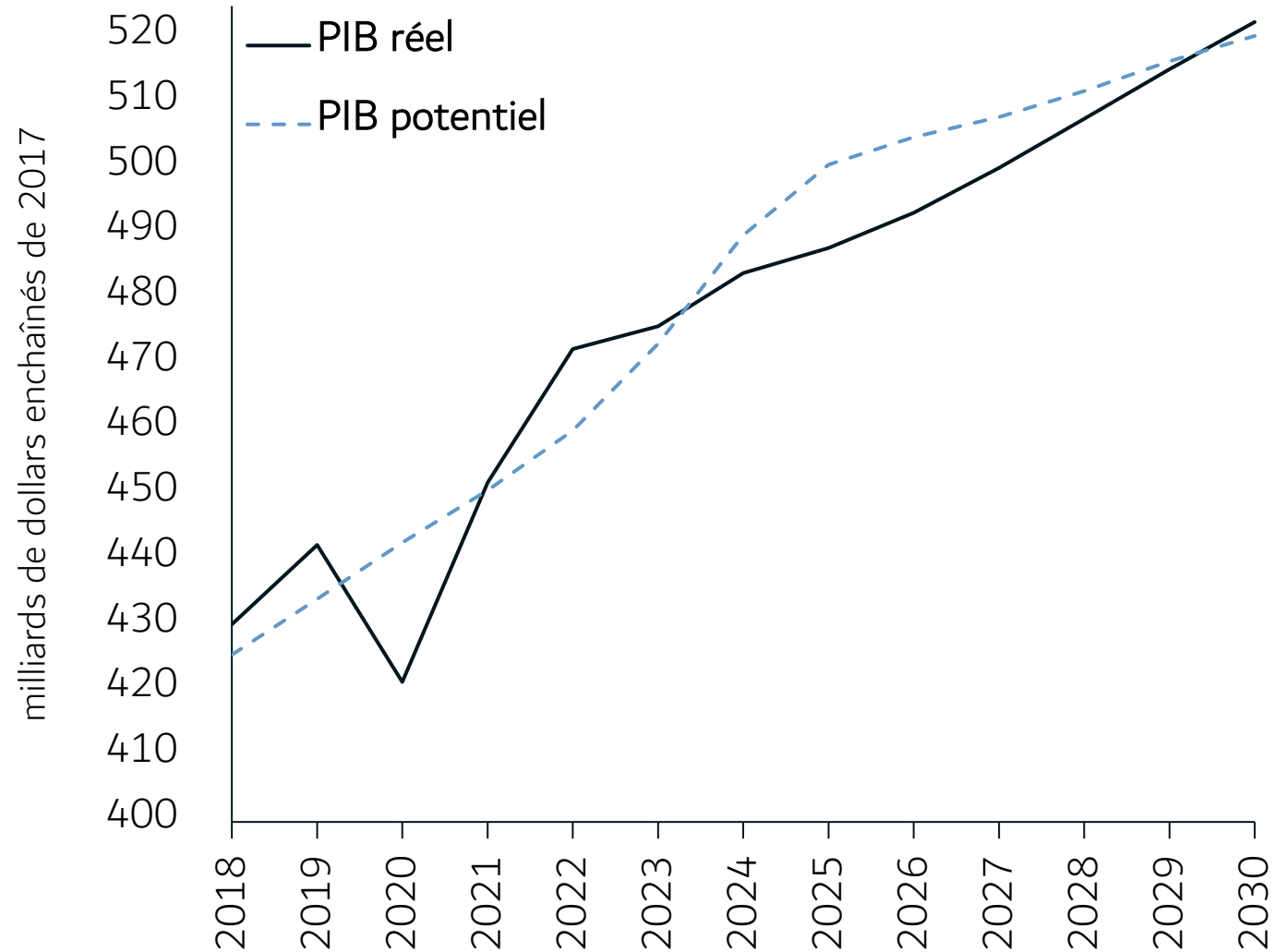
Taux de croissance du PIB réel pour 2026 (en pourcentage)



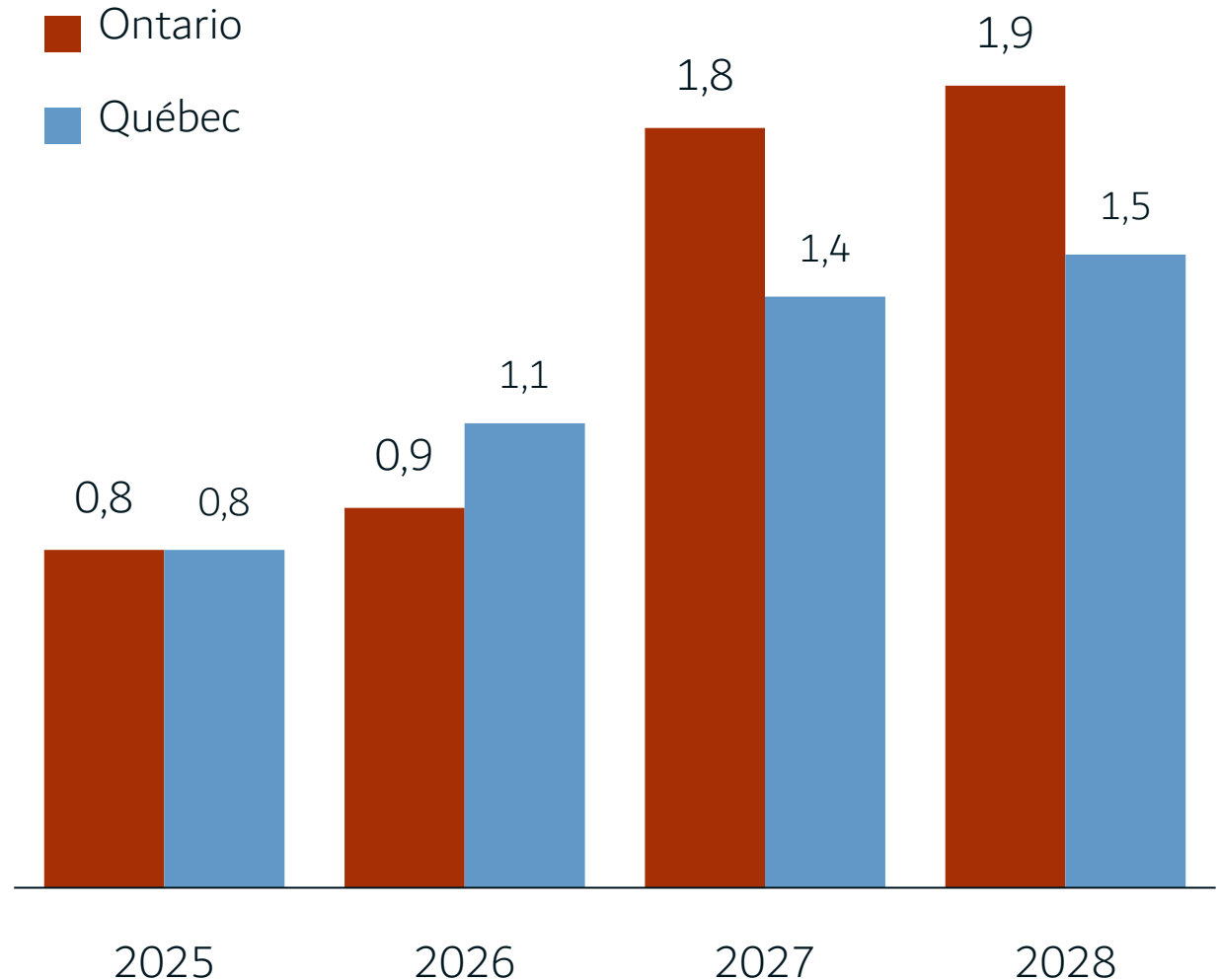
- Les prévisions de croissance de 2026 à 2029 sont moindre qu'au Budget 2025-2026
- Le niveau du PIB réel prévu en 2029 se retrouve ainsi 1% plus faible que la prévision du Budget 2025-2026



- Comparées à une évaluation du PIB potentiel, les prévisions du Budget 2026-2027 montrent que l'économie québécoise se situerait sous son niveau potentiel de 2024 à 2029
- L'écart négatif entre le PIB potentiel et le PIB réel diminue à partir de 2026 pour s'effacer complètement durant l'année financière 2029-2030



Taux de croissance du PIB réel (en pourcentage)

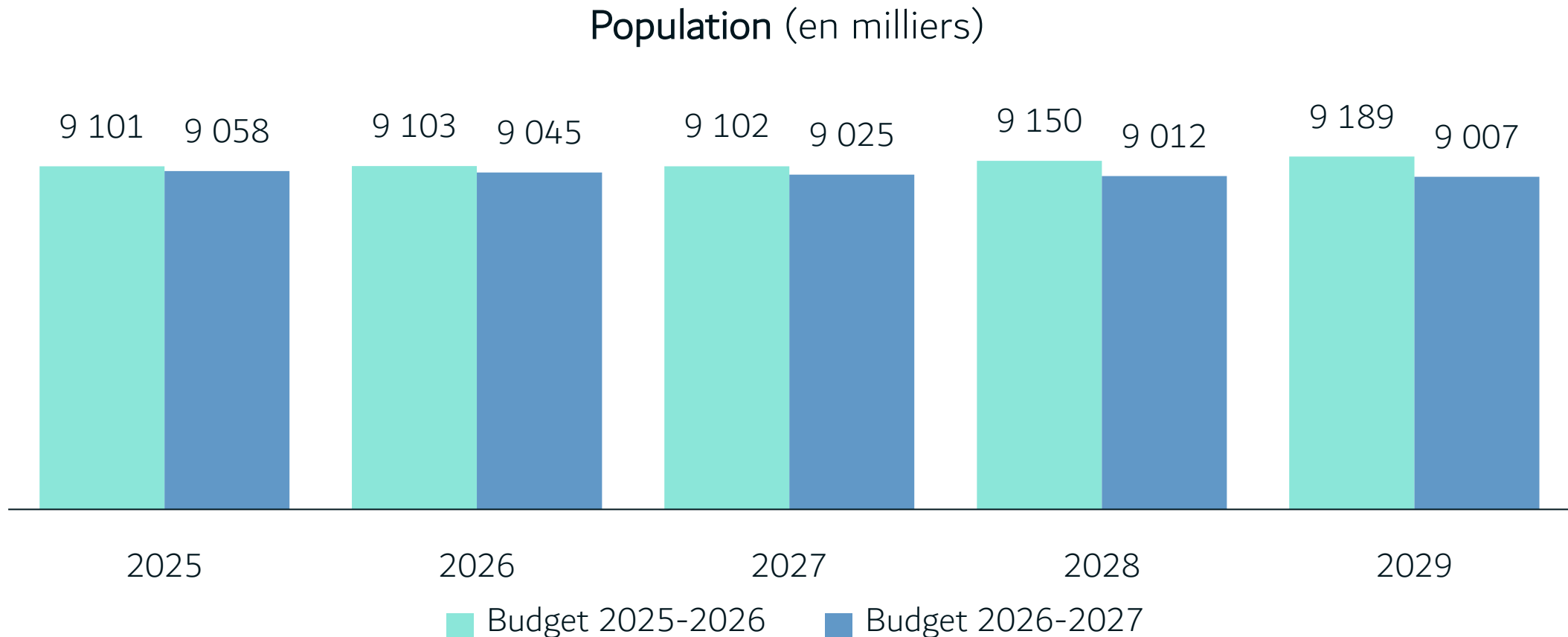


- Pour 2025, le taux de croissance du PIB réel prévu par le gouvernement du Québec est égal à celui anticipé par son homologue ontarien dans sa mise à jour économique (prochain budget de l'Ontario déposé le 26 mars 2026)
- Le taux de croissance de l'économie du Québec est supérieur en 2026, mais plus faible en 2027 et 2028.

# Perspectives économiques – Croissance démographique



- Les projections montrent que la population sera moins nombreuse qu'estimé :
  - De 2025 à 2029, le Budget 2025-2026 prévoyait une croissance de 1 % alors que le Budget 2026-2027 prévoit une décroissance de 0,6 %

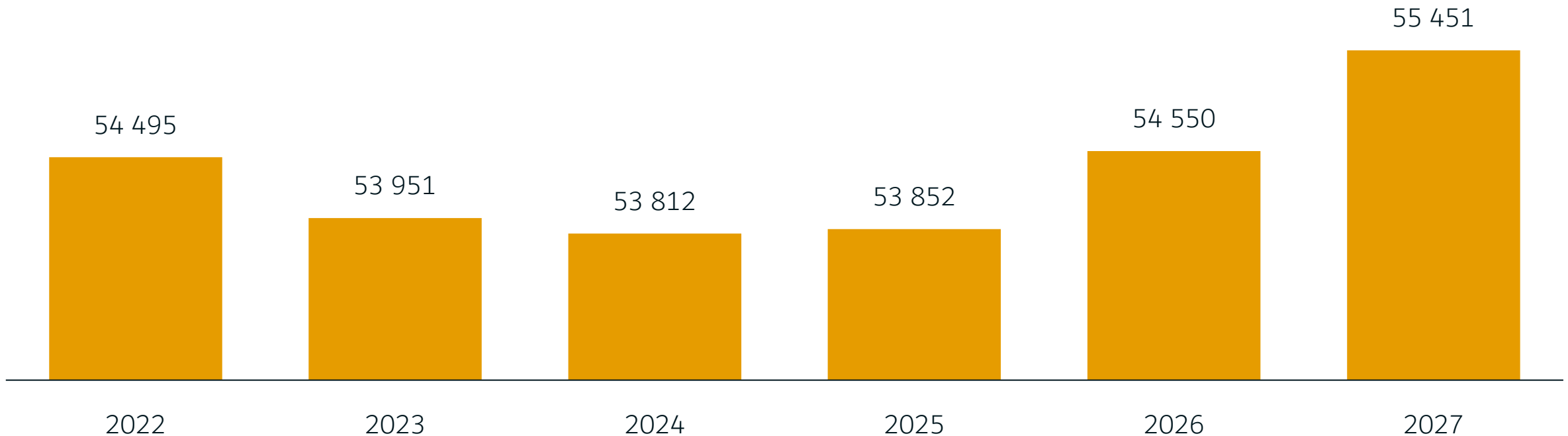


# Perspectives économiques – PIB par habitant



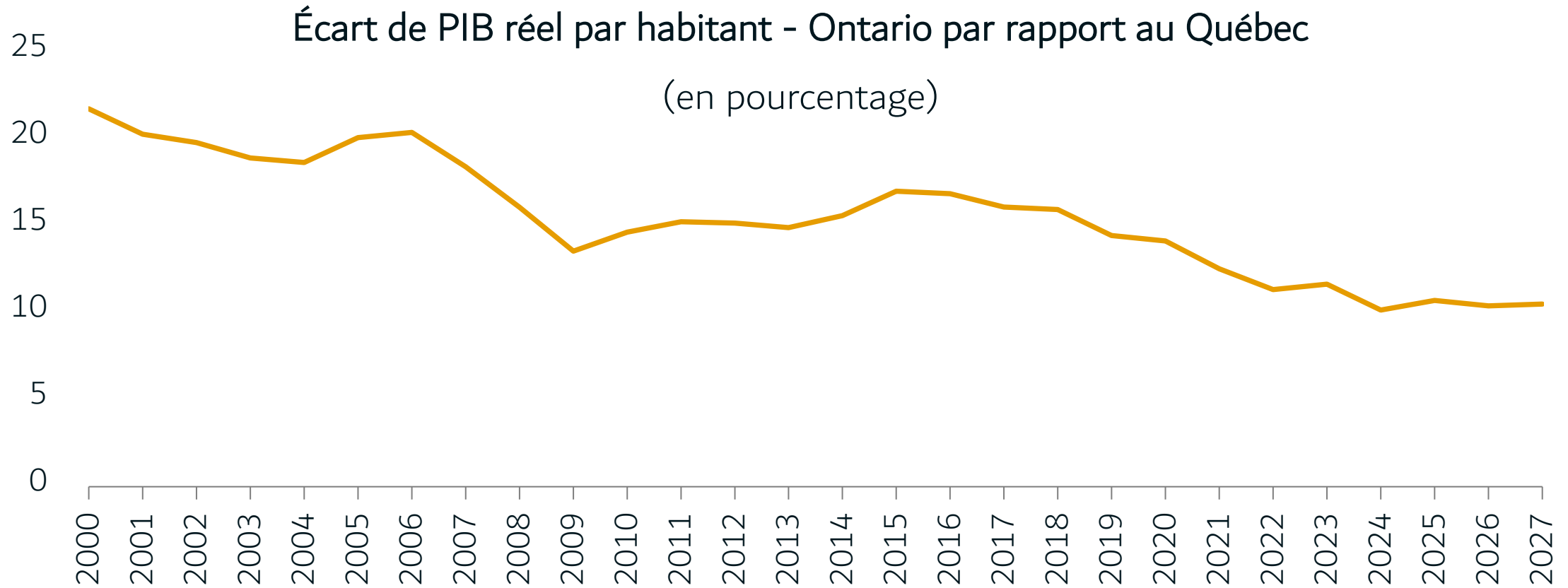
- En 2023, le PIB par habitant a été affecté par la politique monétaire restrictive et l'inflation élevée et d'autres facteurs temporaires
- En 2024, la reprise de la croissance économique a été accompagnée par une forte croissance démographique entraînant une baisse du PIB réel par habitant
- Dès 2025, le PIB par habitant devrait reprendre sa croissance

PIB réel par habitant (en dollars enchaînés de 2017)



# PIB par habitant – Québec et Ontario : Écart de richesse

- L'« écart de richesse » défini comme l'écart de PIB réel par habitant, suit une tendance à la baisse depuis plusieurs années
- Le PIB réel par habitant de l'Ontario était de 20 % supérieur à celui du Québec au début des années 2000, mais cet écart tourne maintenant autour de 10 % depuis 2024

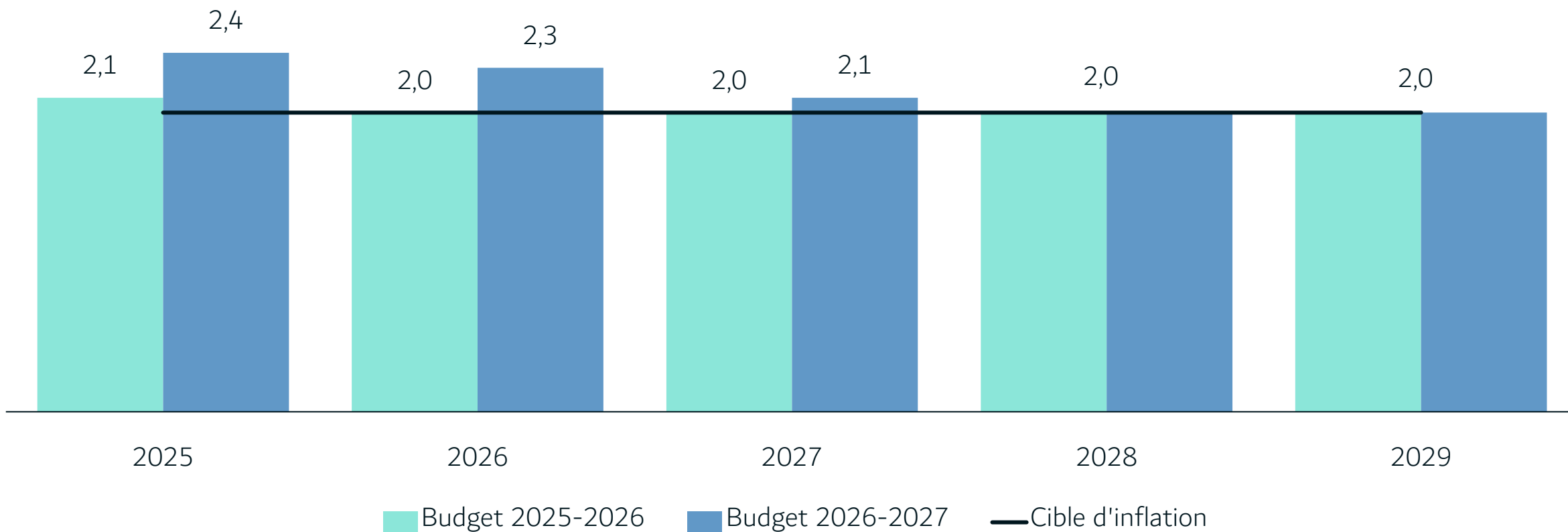


# Perspectives économiques – Inflation



- Comme pour l'année 2025, l'année 2026 apparaît comme une année d'inflation dans la fourchette cible (entre 1 % et 3 %), et un peu plus élevée que prévu lors du Budget 2025-2026.

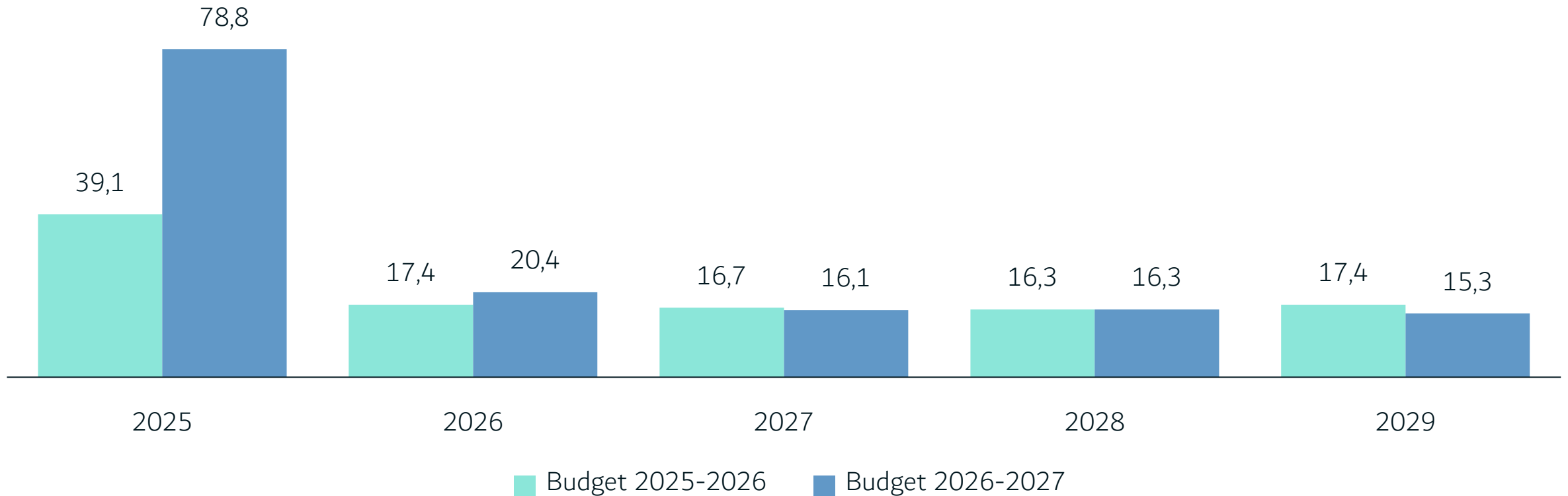
Taux d'inflation de l'IPC d'ensemble  
(moyenne annuelle, en pourcentage)



# Perspectives économiques – Marché du travail

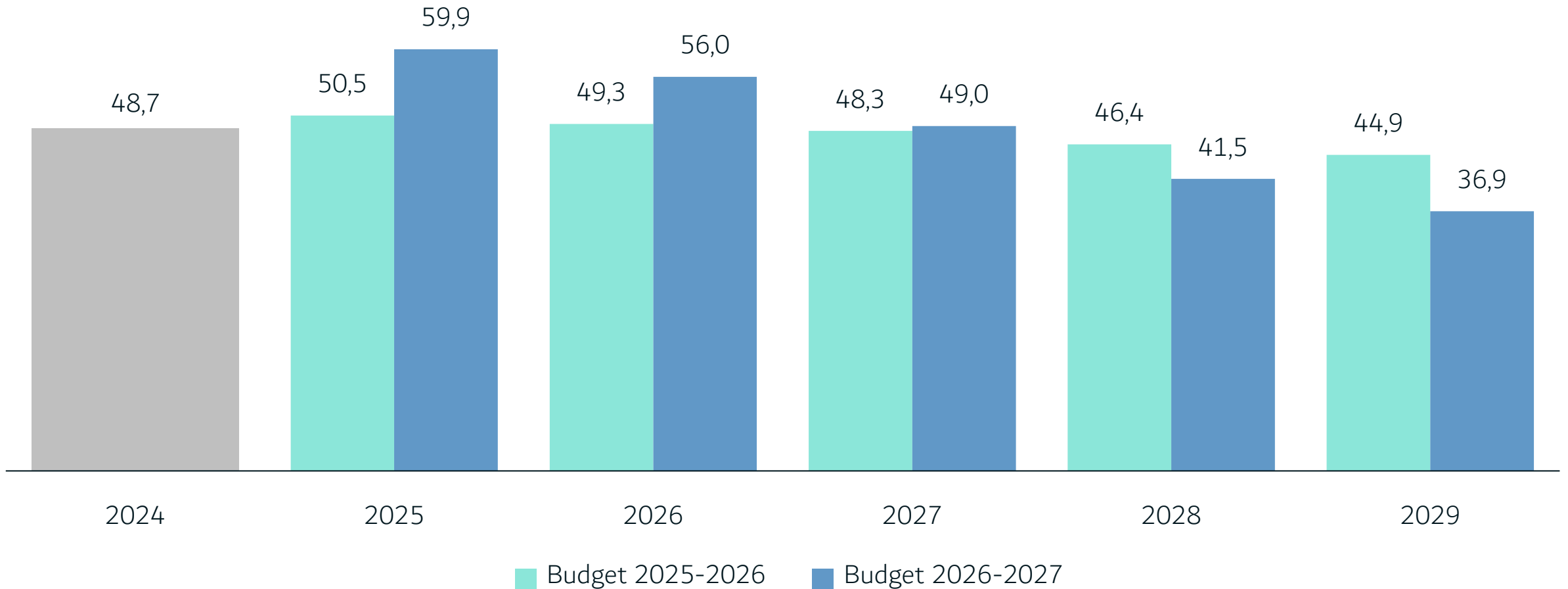
- Le nombre de postes vacants en décembre 2025 est de 118 300
- Création d'emplois prévue en 2025 est supérieure à celle du Budget 2025-2026
- Stabilisation de la création d'emplois dès 2026.

Création d'emplois (en milliers)



- Mises en chantier plus nombreuses que prévu au Budget 2025-2026 pour 2025, 2026 et 2027

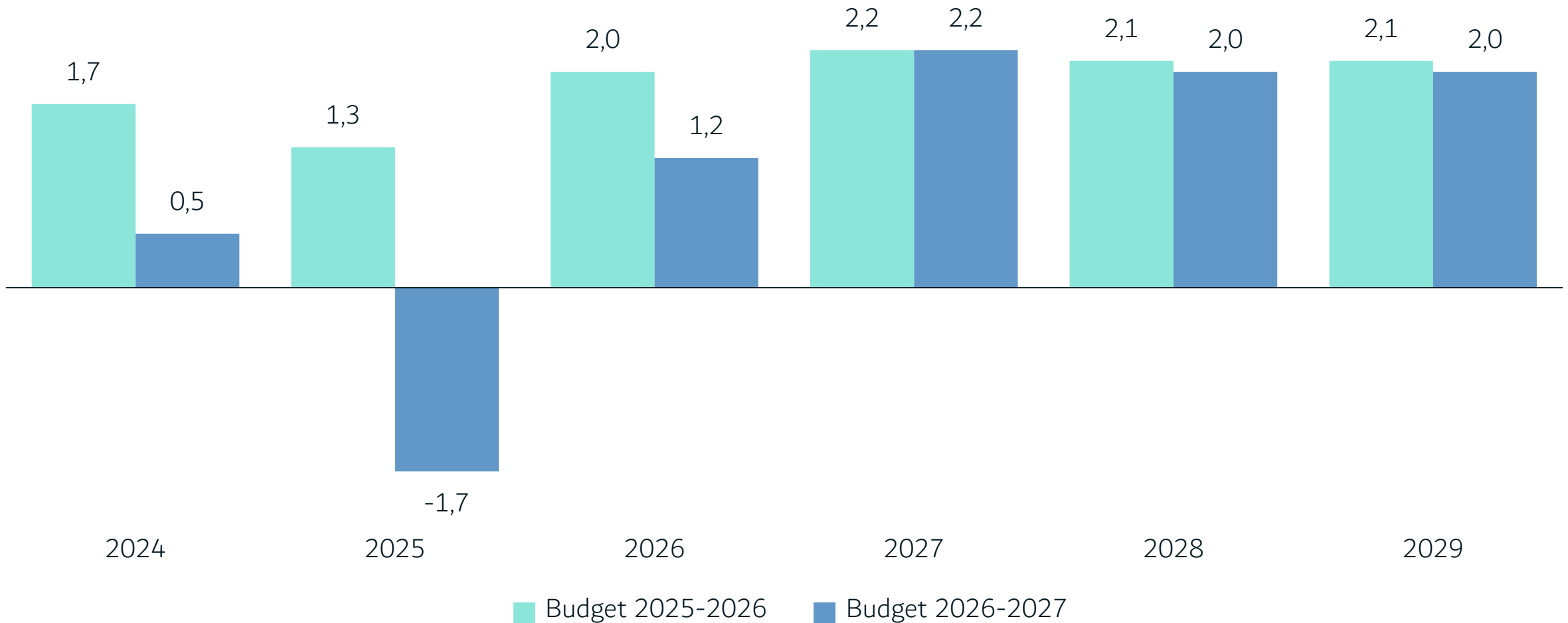
Mises en chantier (en milliers d'unités)



# Perspectives économiques - Exportations

- Croissance des exportations plus faible que prévu au Budget 2025-2026 pour presque toute la période

Croissance des exportations (en pourcentage)





# Faits saillants

## **Les finances publiques**

### Budget 2026-2027 du Québec

Rappel 2025-2026 :

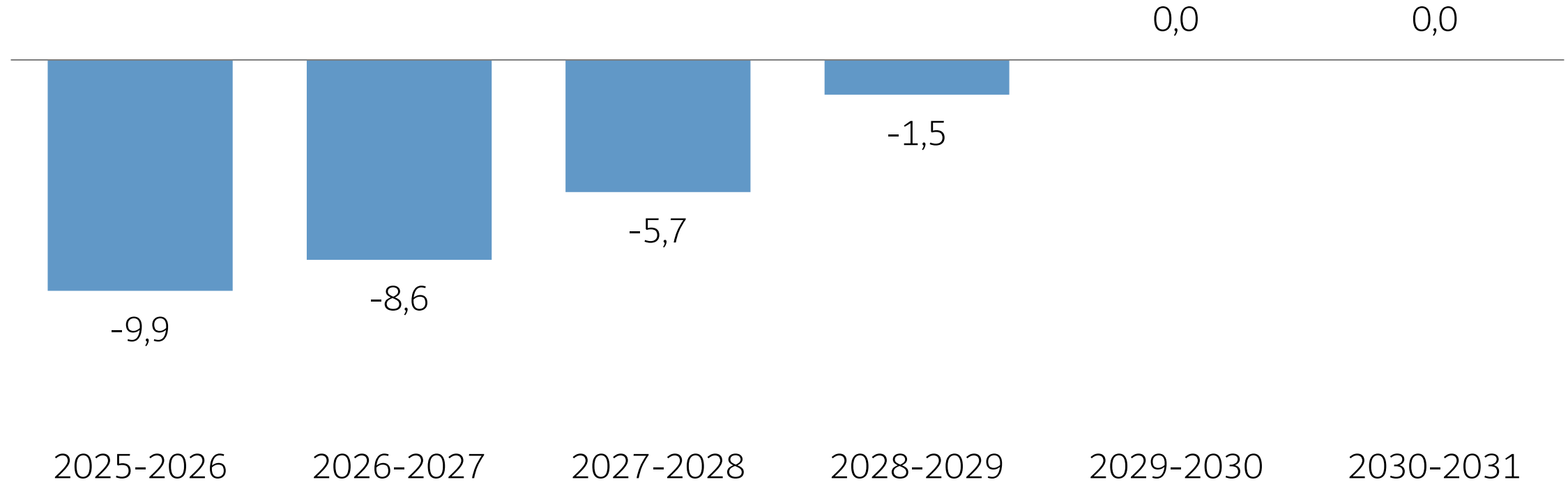
- En respect de la Loi, un plan de retour à l'équilibre budgétaire a été présenté au Budget 2025-2026 et il prévoyait :
  - Un retour à l'équilibre budgétaire en 2029-2030
  - Des déficits décroissants
  - Un déficit pour 2028-2029 représentant 25 % ou moins du déficit budgétaire de 2022-2023 (6 084 millions \$), soit un déficit maximal de 1 521 millions \$
- La Loi prévoit que, si les conditions économiques se détériorent, le ministre pourra présenter un nouveau plan de retour à l'équilibre budgétaire
- Cependant, le plan incluait des écarts à résorber

# Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire



- 2026-2027 : déficit budgétaire estimé à 9,9 G\$
- Retour à l'équilibre budgétaire toujours en 2029-2030
- Respect de la Loi

Solde au sens de la Loi (en milliards de \$)



en %  
du PIB

1,5

1,3

0,8

0,2

0

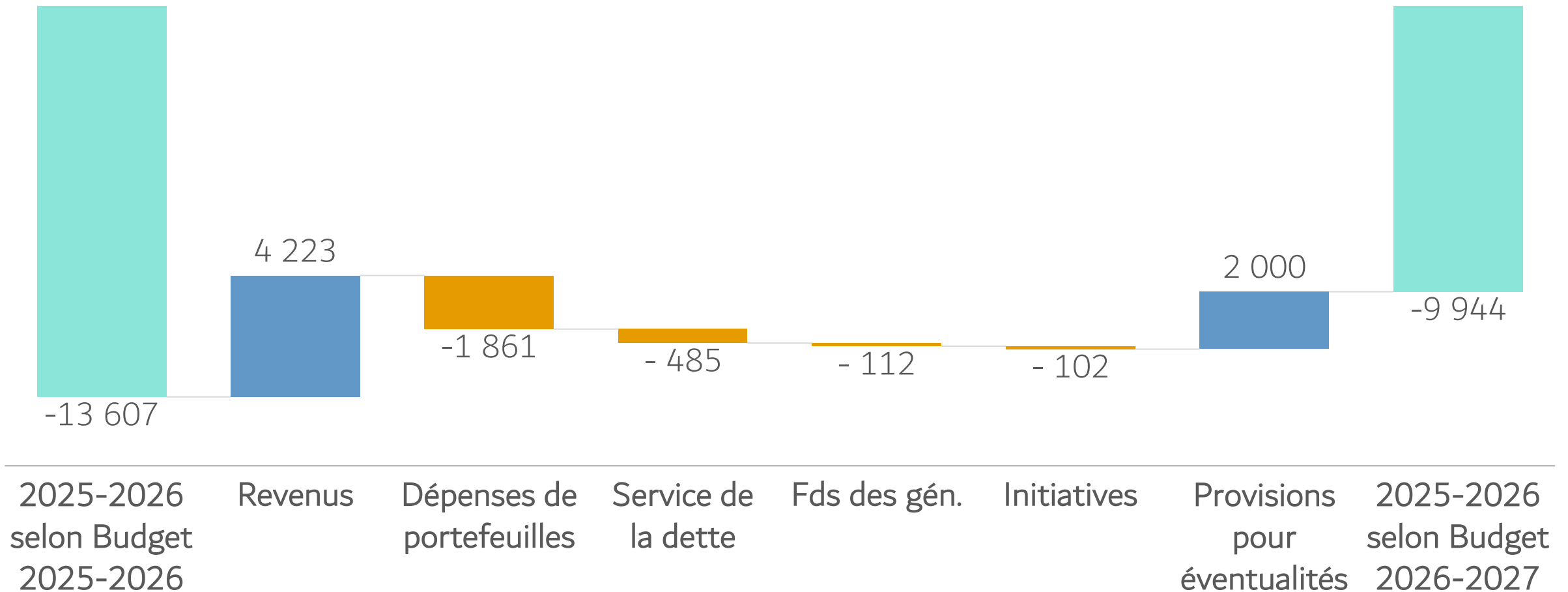
0

# Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire en 2025-2026



- Décomposition de la révision de 3,7 G\$ pour 2025-2026

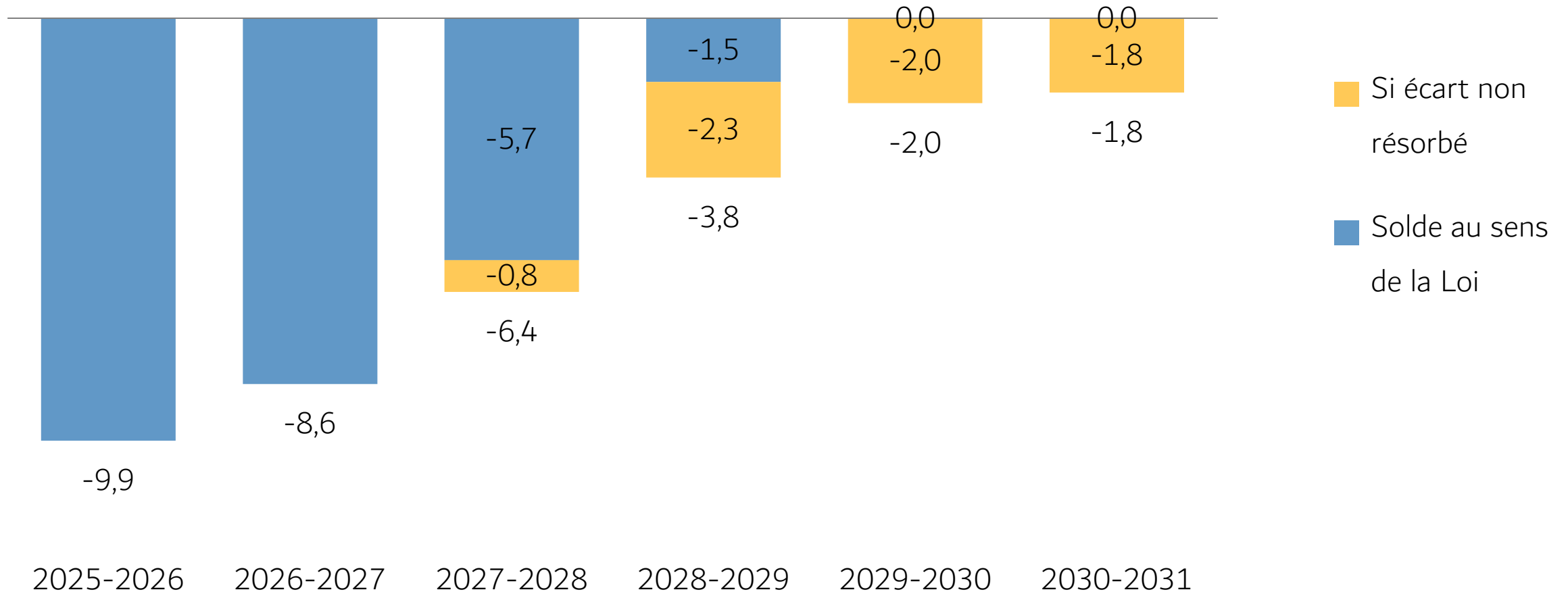
Solde budgétaire 2025-2026  
Du Budget 2025-2026 au Budget 2026-2027



# Soldes budgétaires et écarts à résorber

- Le plan de retour à l'équilibre inclut encore des écarts à résorber

Solde budgétaire (en milliards de dollars)



# Comment combler les « écarts à résorber »



- Écarts à résorber dans le cadre financier, encore présents, mais réduits :

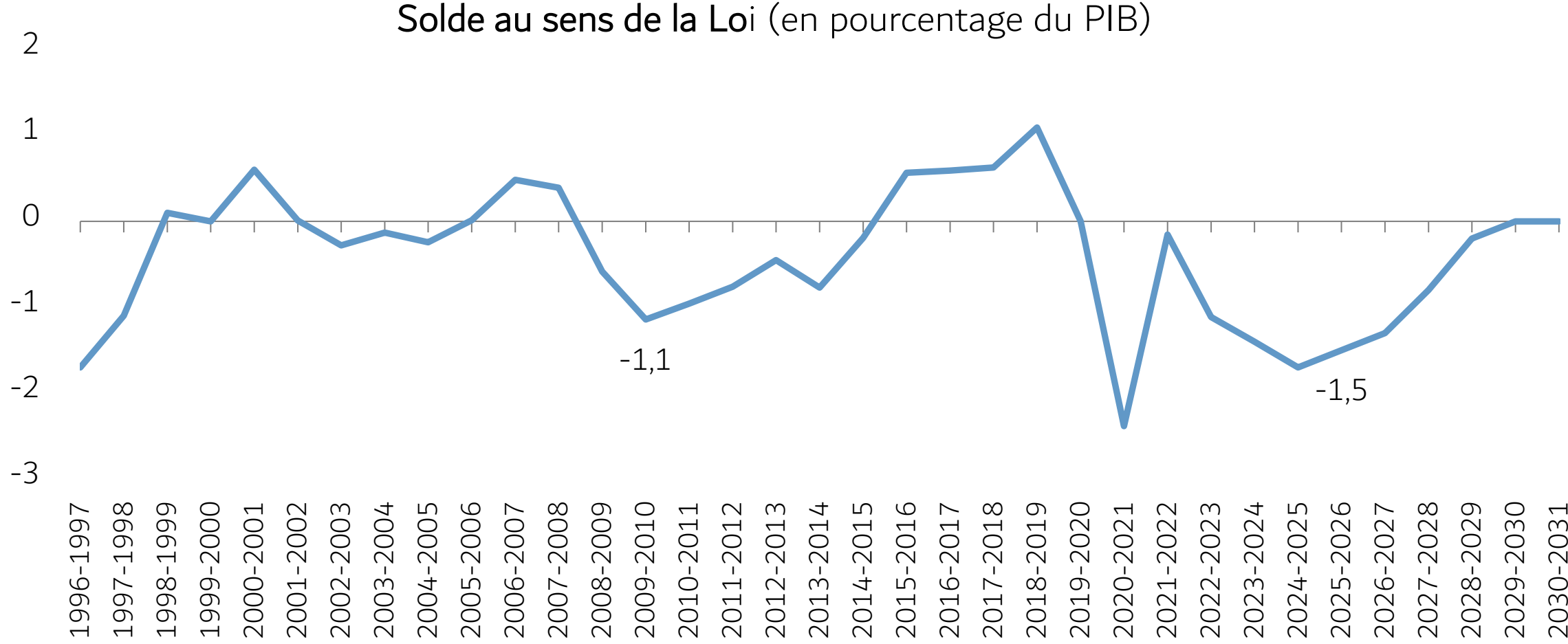
	Budget 2025-2026	Budget 2026-2027
2027-2028	1 000	750
2028-2029	2 500	2 250
2029-2030	2 500	2 000
2030-2031	s. o.	1 750

- *Lorsque l'incertitude, principalement liée à la révision de l'ACEUM, se dissipera, la conjoncture économique devrait se rétablir et permettre de résorber les écarts.*

# Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire



- Poids du déficit en pourcentage du PIB atteindrait 1,5 % en 2025-2026
- Le retour à l'équilibre surviendrait après 9 années de déficit



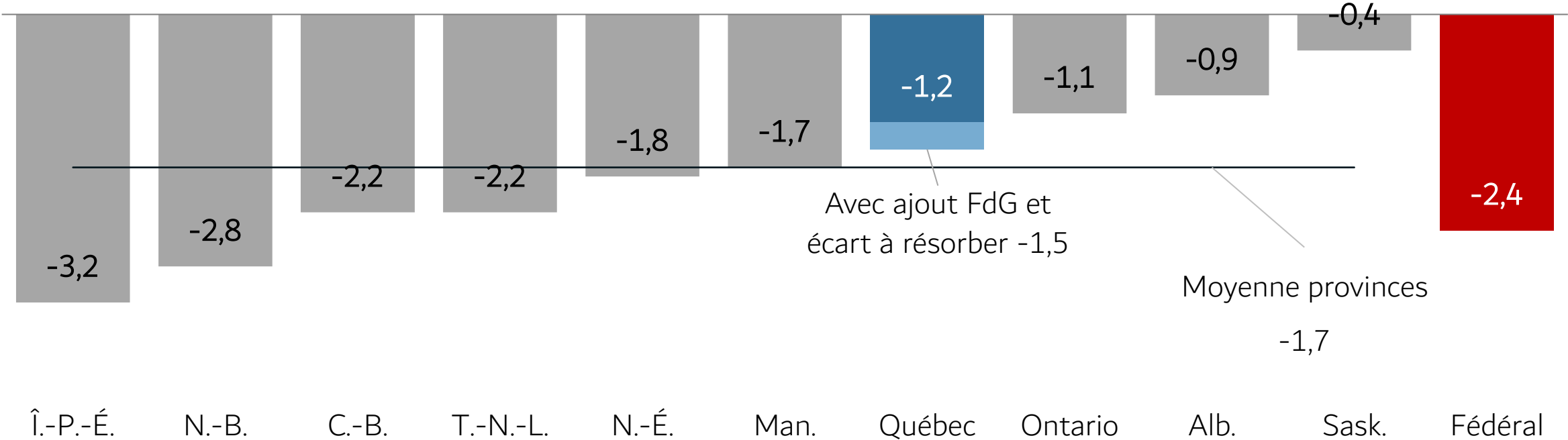
\* Avant réserve de stabilisation

# Comparaison interprovinciale – Solde budgétaire en 2025-2026



- Selon les dernières estimations disponibles, le fédéral et l'ensemble des provinces présenteraient un déficit budgétaire pour 2025-2026
- En termes d'importance relative des déficits, 6 provinces auraient un déficit plus important que le Québec

Solde budgétaire sur PIB (en pourcentage)



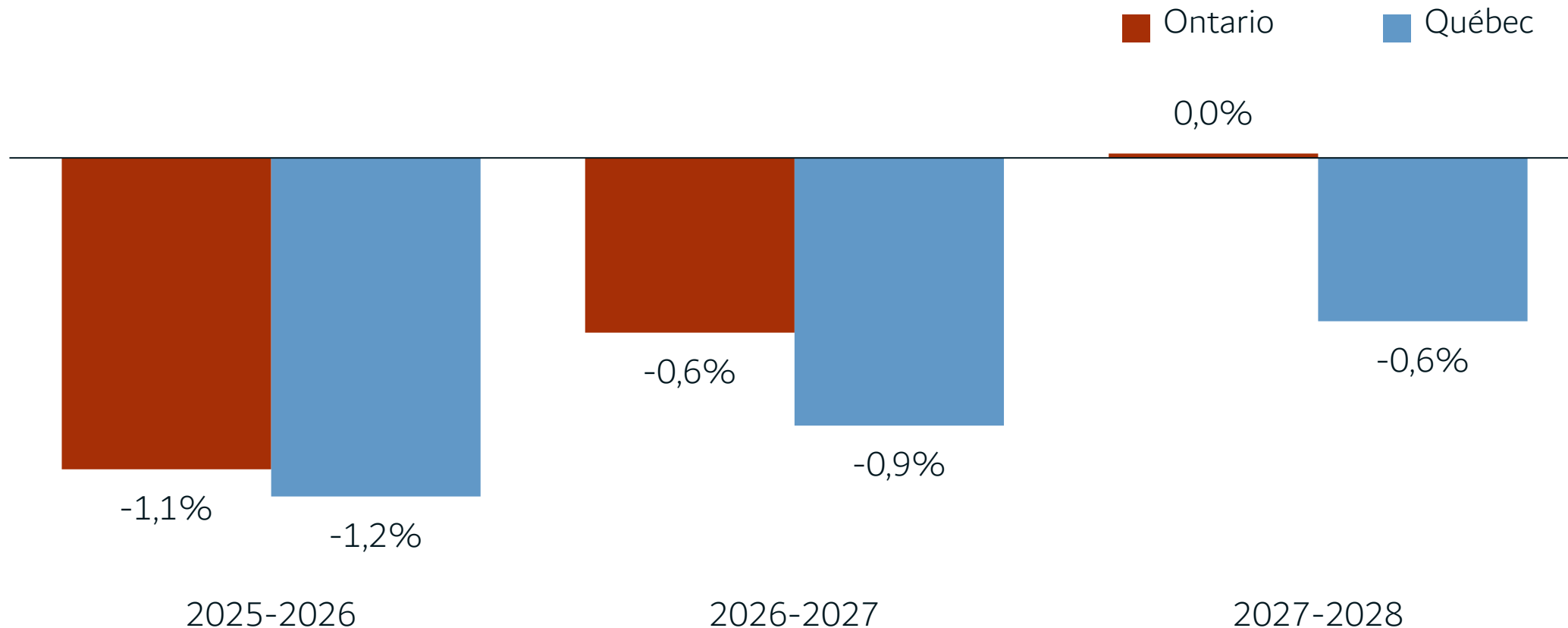
Note : Les informations du graphique reflètent les données disponibles au 6 mars 2026.

# Perspectives budgétaires — scénario de référence du Québec et de l'Ontario

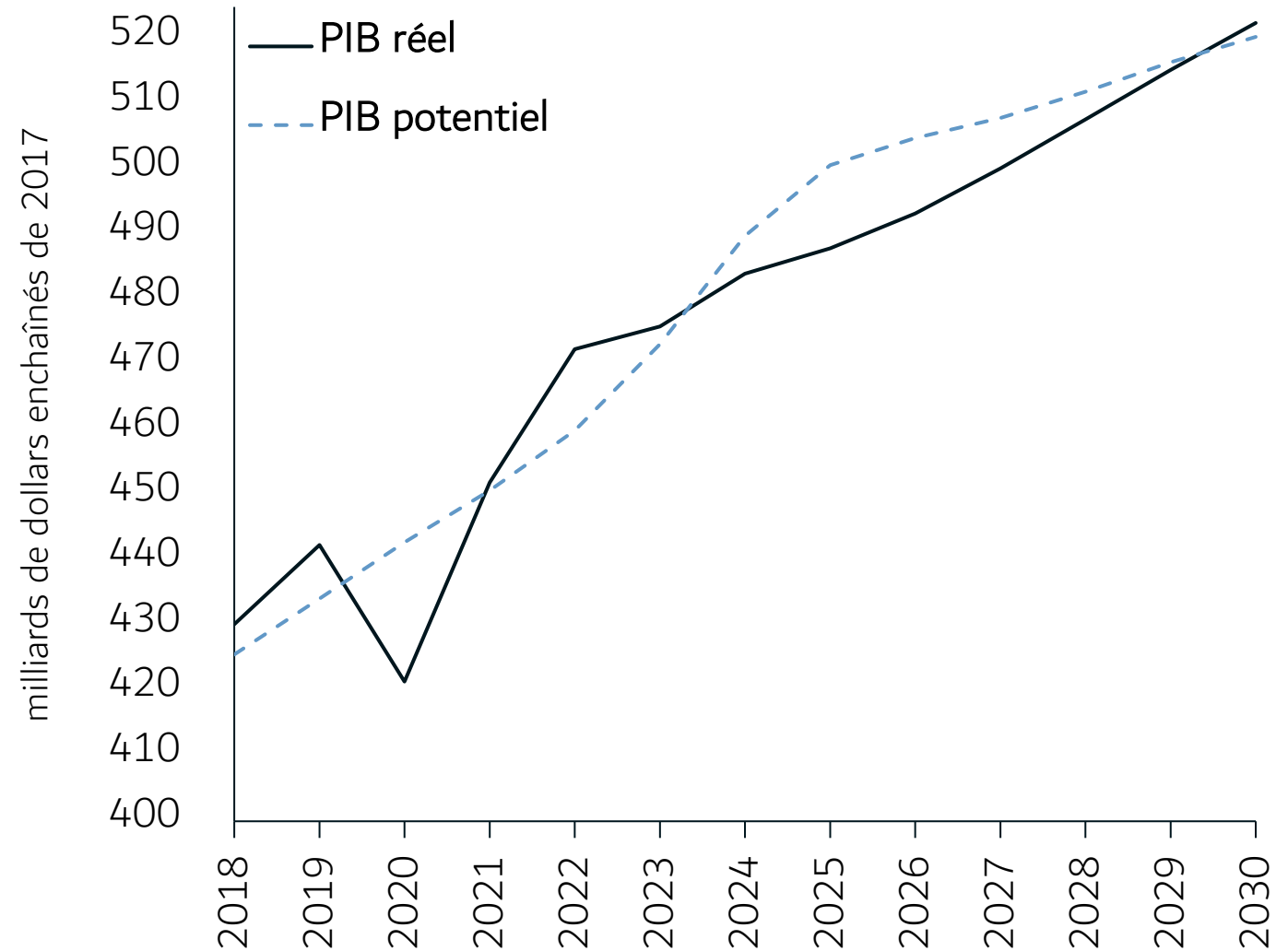


- Sans considérer les versements au Fonds des générations, le déficit budgétaire du Québec en 2025-2026 est similaire à celui de l'Ontario. Il demeure plus important au Québec en 2026-2027 et en 2027-2028 (Budget de l'Ontario déposé le 26 mars 2026)

## Solde budgétaire au sens des comptes publics (en pourcentage du PIB)



■ Rappel

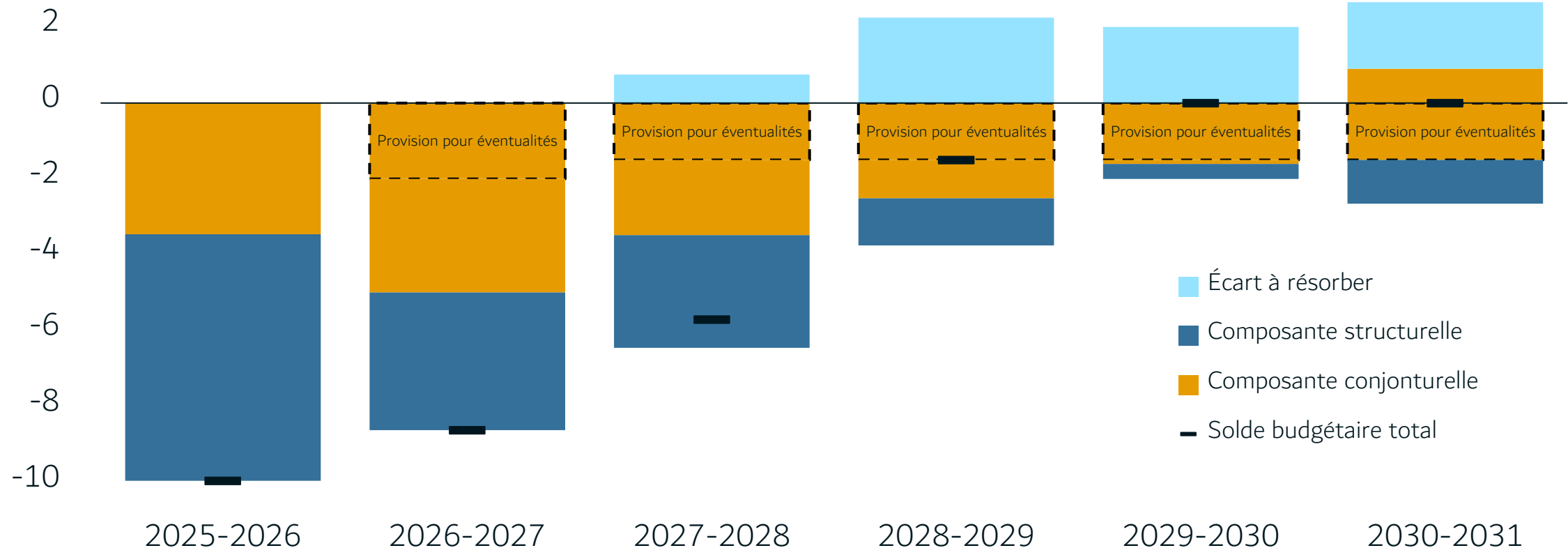


# Composantes structurelles et conjoncturelles des soldes budgétaires



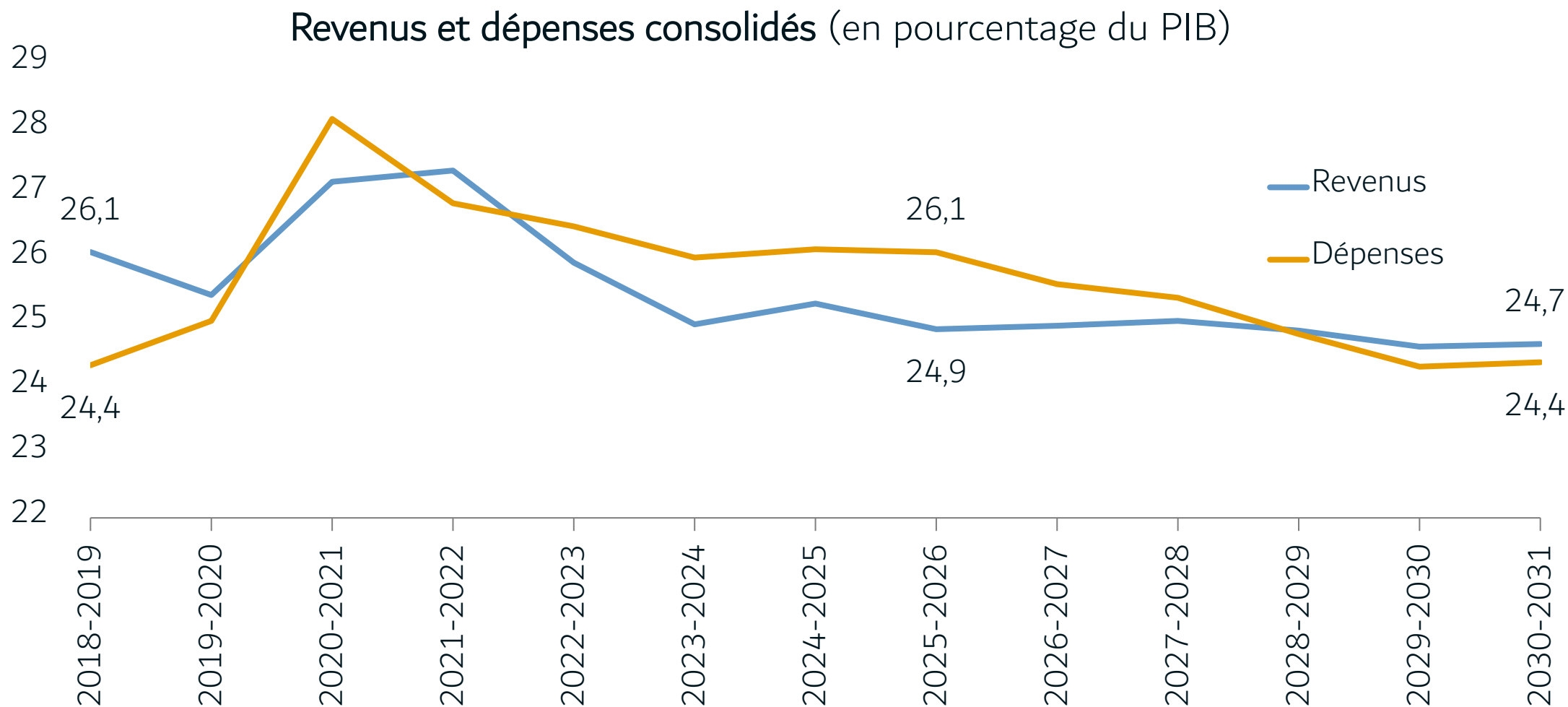
- En 2025-2026, la composante structurelle explique la majeure partie du déficit au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire (LEB), mais à partir de 2026-2027, la composante conjoncturelle domine
- Les déficits structurels restent significatifs jusqu'en 2027-2028, puis oscillent entre 1,2 milliard et 400 millions.

Solde budgétaire au sens de la LEB (milliards de dollars)



# Part des dépenses et des revenus dans l'économie

- Les efforts continuent d'être mis du côté des dépenses pour retrouver l'équilibre budgétaire

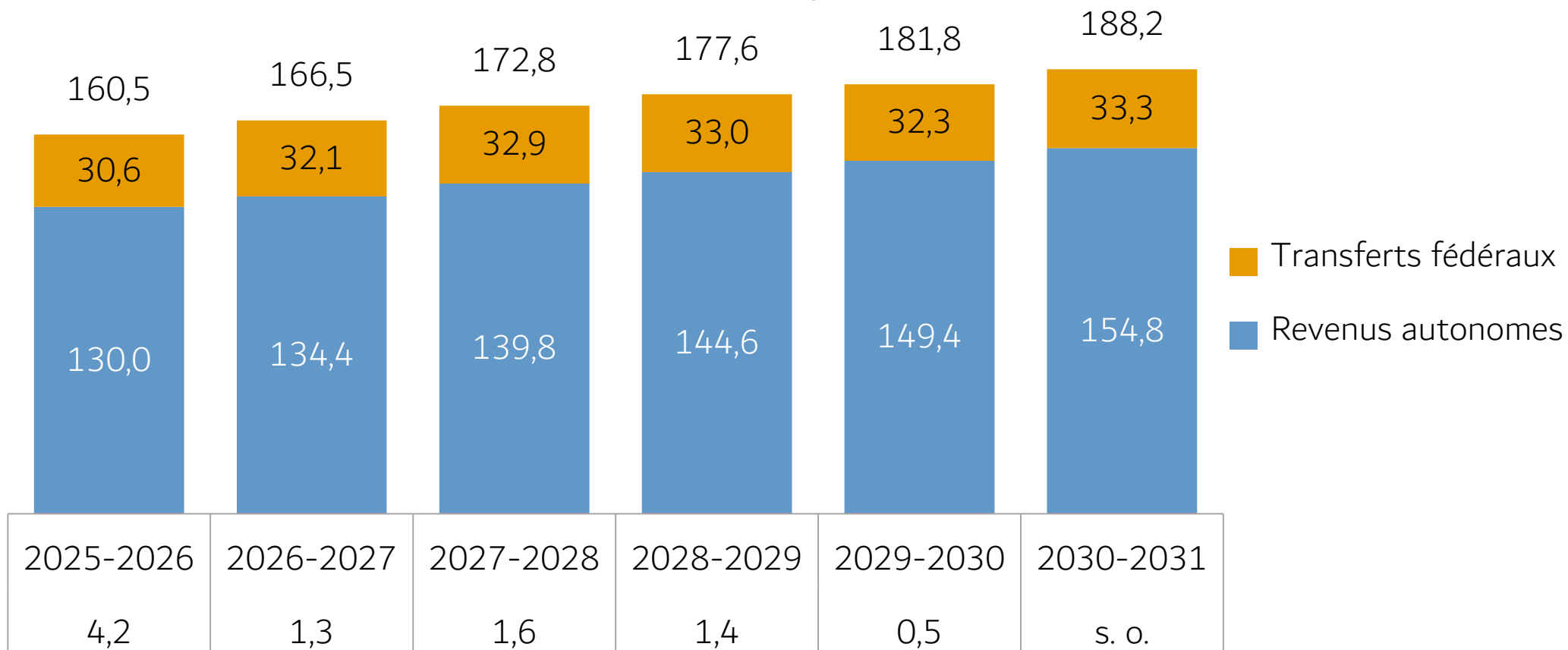


Ne tient pas compte des versements au Fonds des générations, des provisions et des écarts à résorber.

# Revenus

- De 2025-2026 à 2030-2031, la croissance annuelle moyenne sera de :
  - 3,6 % pour les revenus autonomes
  - 1,7 % pour les transferts fédéraux, avec une année de décroissance en 2029-2030

Revenus (milliards de \$)



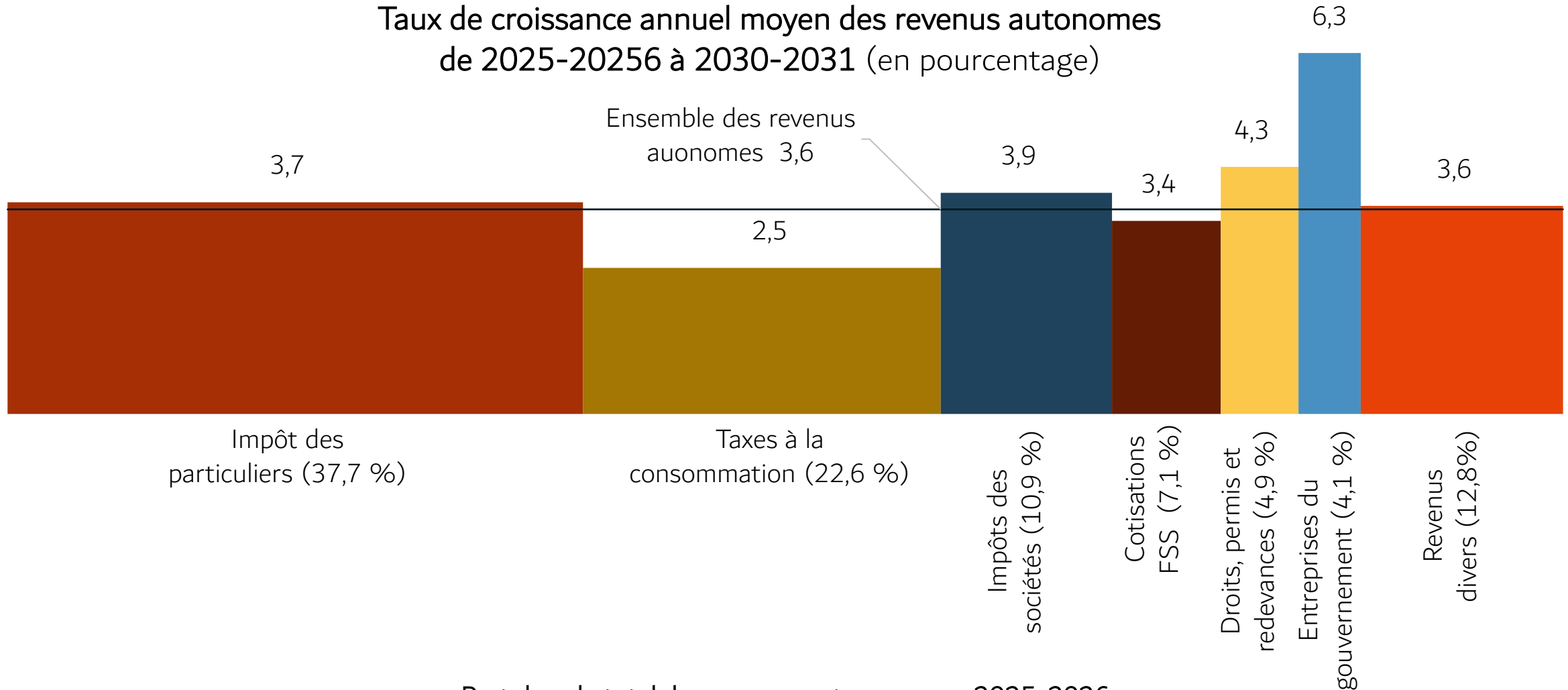
Écart en G\$  
p/r au Budget  
2025-2026 →

# Revenus autonomes



- La croissance annuelle moyenne sur la période du cadre financier varie selon le type de revenus autonomes
- Trois sources représentent près des 3/4 de l'ensemble de ces revenus

Taux de croissance annuel moyen des revenus autonomes de 2025-20256 à 2030-2031 (en pourcentage)

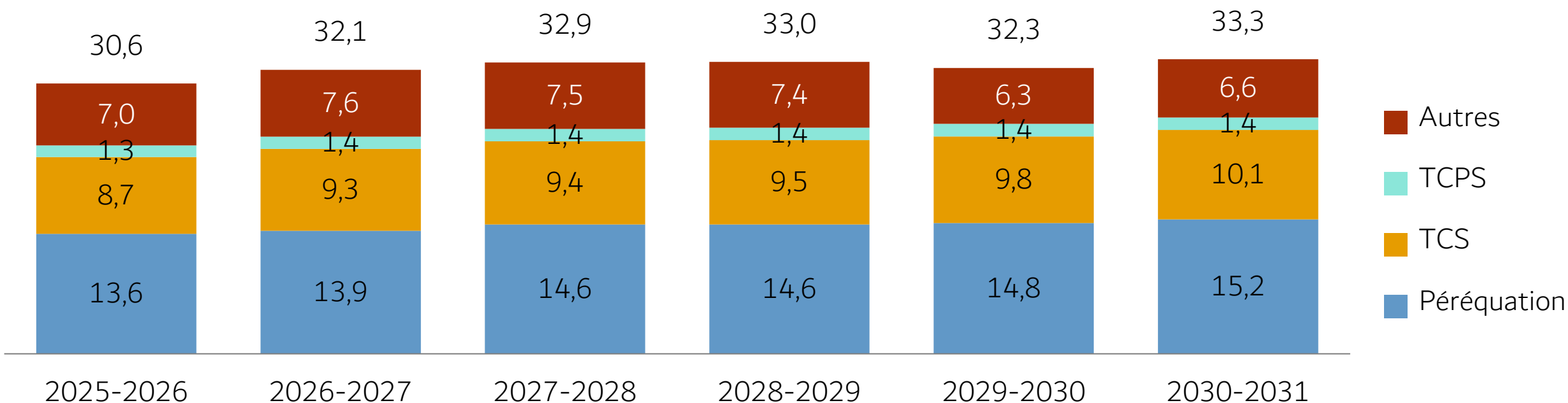


Part dans le total des revenus autonomes en 2025-2026

# Transferts

- Baisse des transferts en 2029-2030 (-1,2%) due à la non-récurrence de certains revenus, ou à la fin de certaines ententes (autres transferts)
- La croissance annuelle moyenne de l'ensemble est de 1,7 % sur la période
- TCS croît, de son côté, en moyenne de 3,1 %
- TCPS augmente légèrement sur la période (1,5 %)

Transferts fédéraux (en milliards de \$)



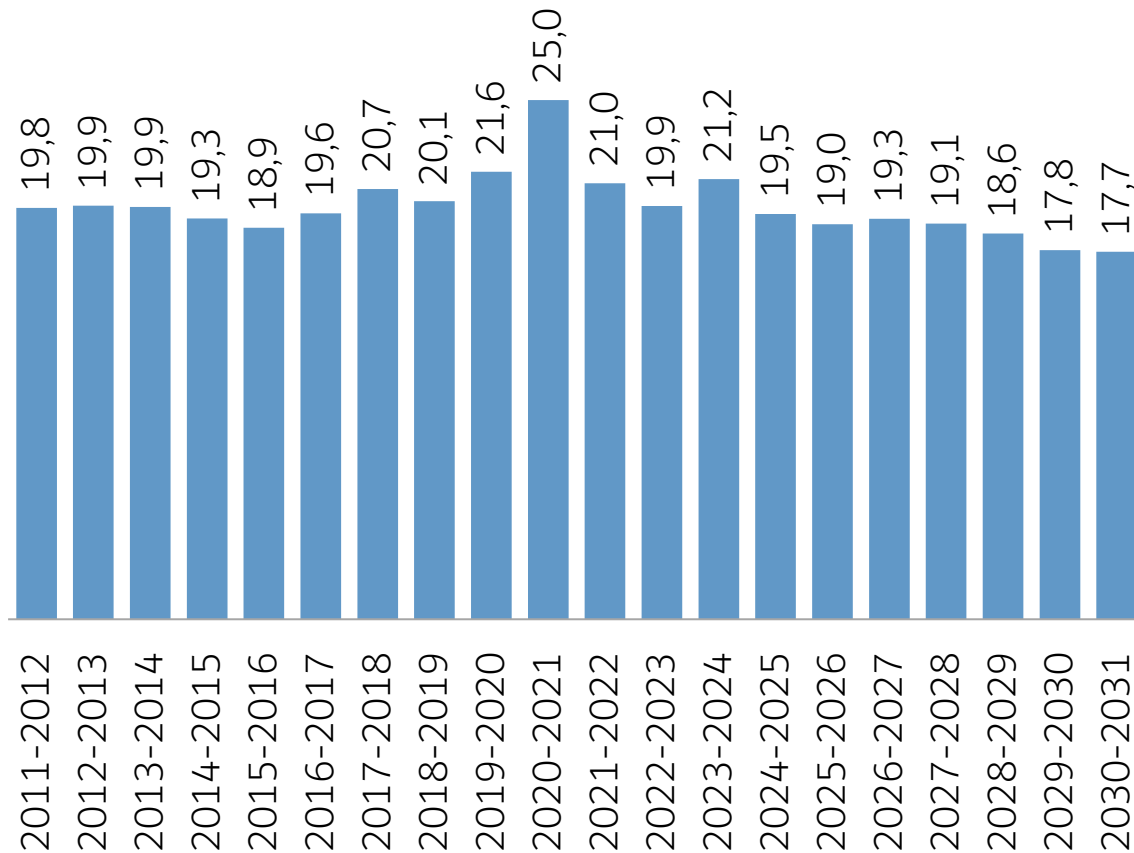
TCS = Transferts pour la santé

TCPS = Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux

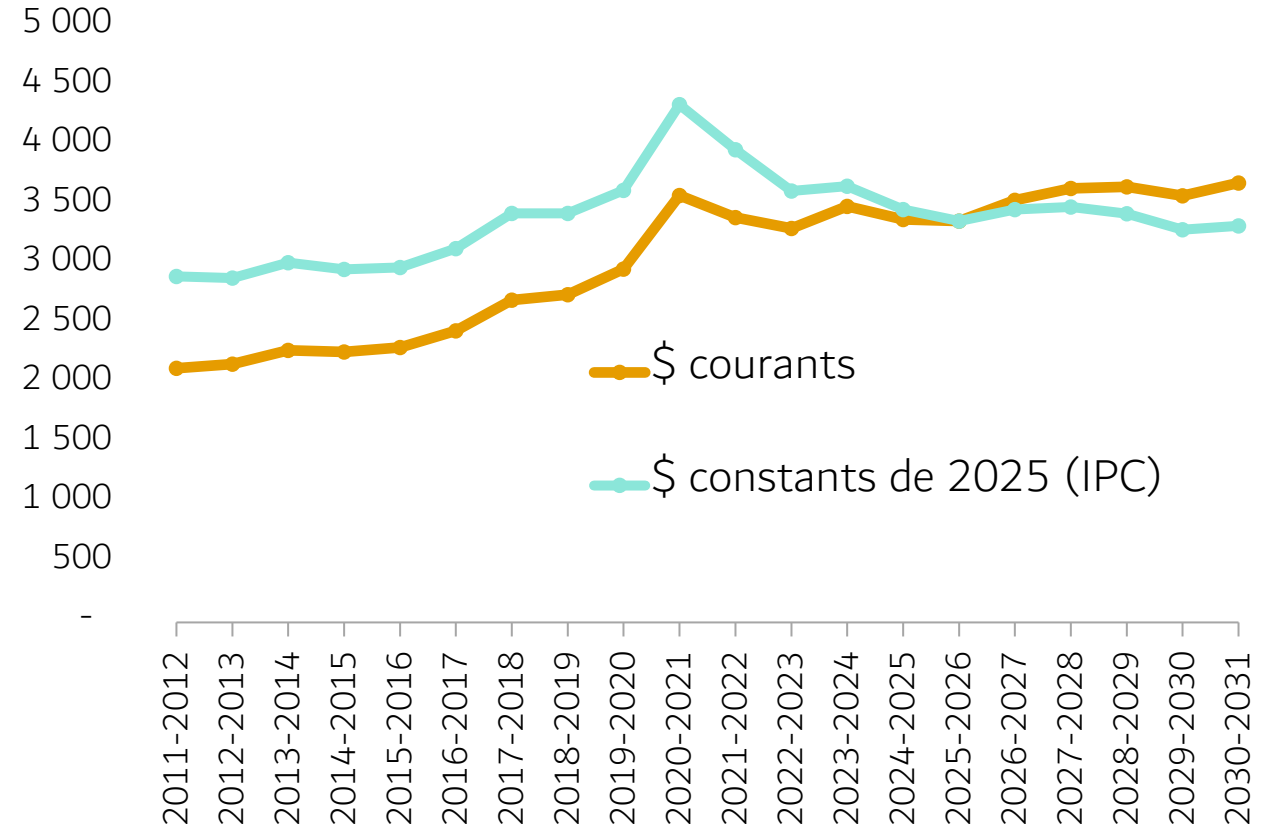
# Transferts

- La part des transferts dans le total des revenus montre une certaine tendance à la baisse
- Le total des transferts mesuré en dollars par habitant montre très peu de croissance à partir de 2022-2023, et même une décroissance en dollars constants de 2025

En % des revenus budgétaires



En \$ par habitant

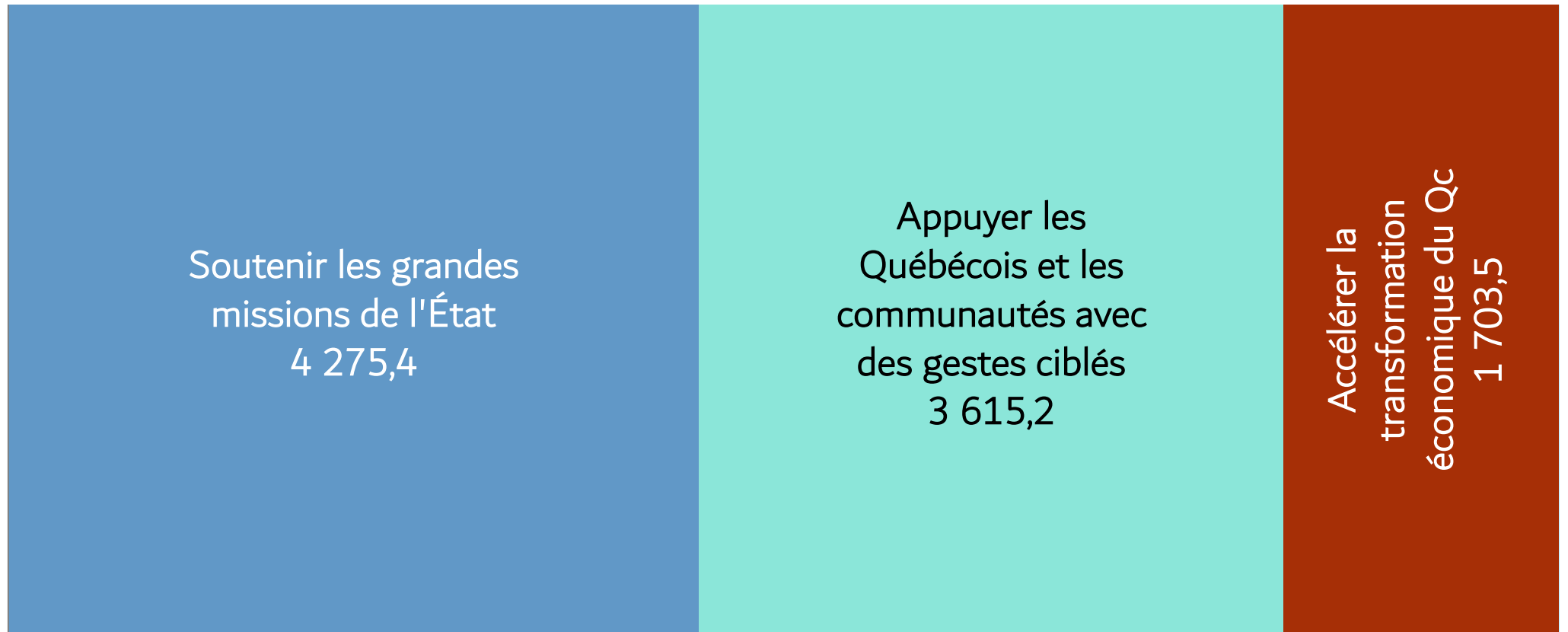


# Nouvelles initiatives

- 9,6 G\$ de nouvelles initiatives (entre 2026-2027 et 2030-2031)

(en millions de \$)

2026-2027 à  
2030-2031

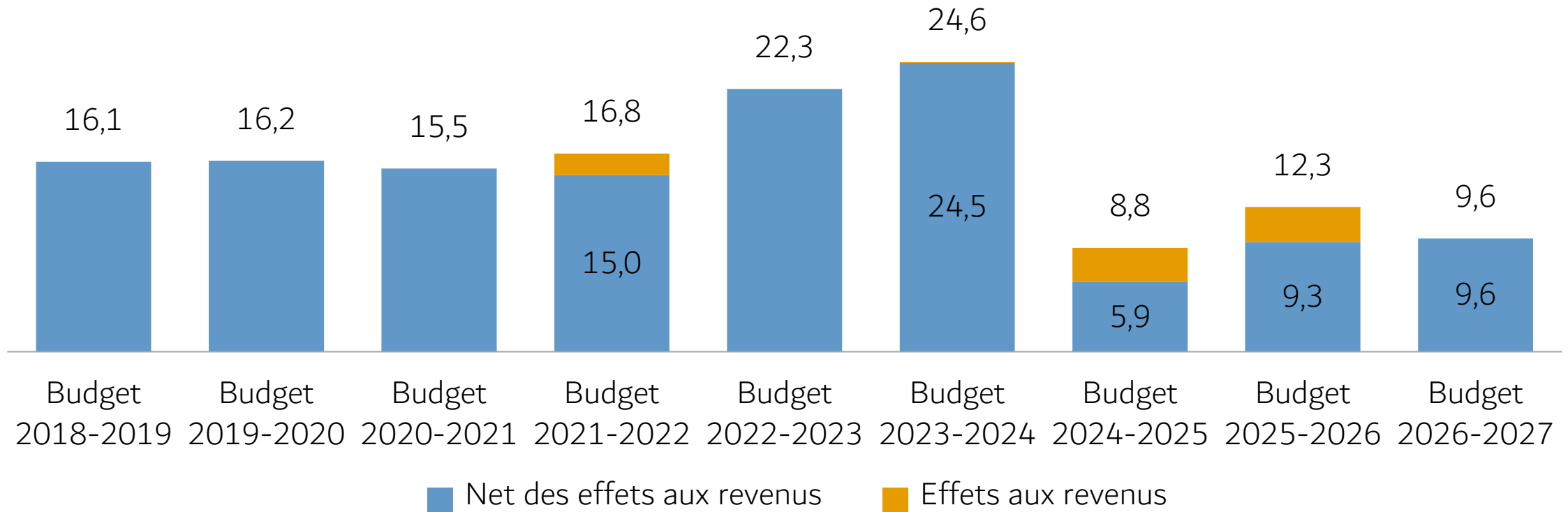


# Nouvelles initiatives selon les budgets



- Les nouvelles initiatives sur la période des cadres indiquées aux trois derniers budgets sont significativement plus faibles

Valeur des nouvelles initiatives sur 6 ans selon le Budget  
(en milliards de \$)

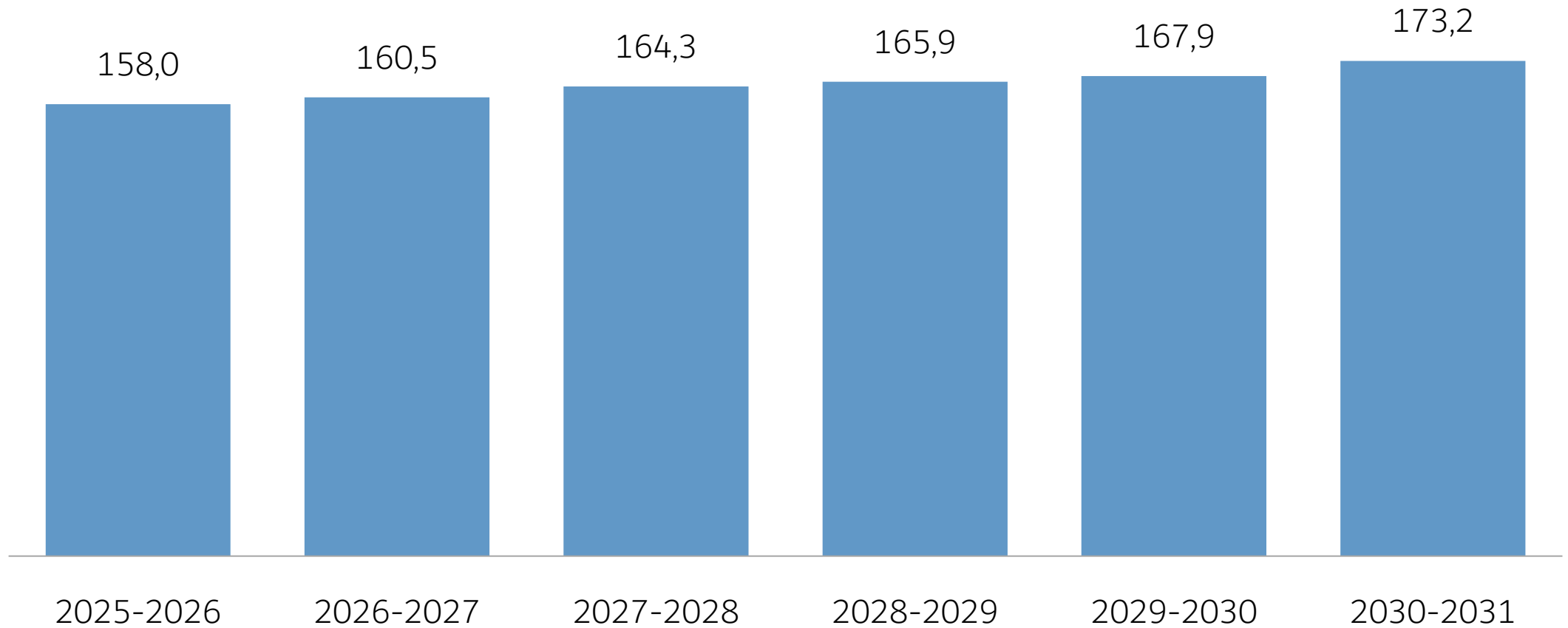


# Dépenses de portefeuilles



- Dépenses de portefeuilles progressent à un rythme annuel moyen de 1,9 % de 2025-2026 à 2030-2031

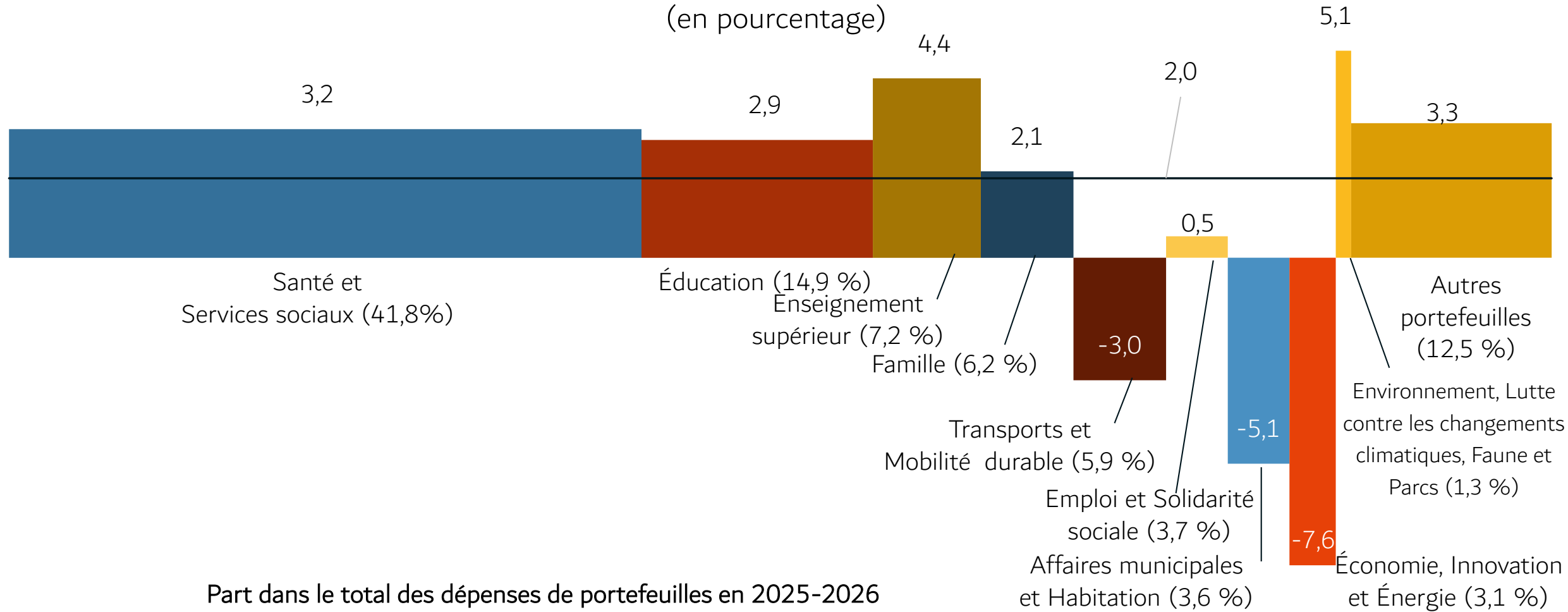
Dépenses de portefeuilles (en milliards de \$)



# Croissance des dépenses de portefeuilles

- Le taux de croissance annuel moyen de 2025-2026 à 2027-2028 varie significativement selon le portefeuille

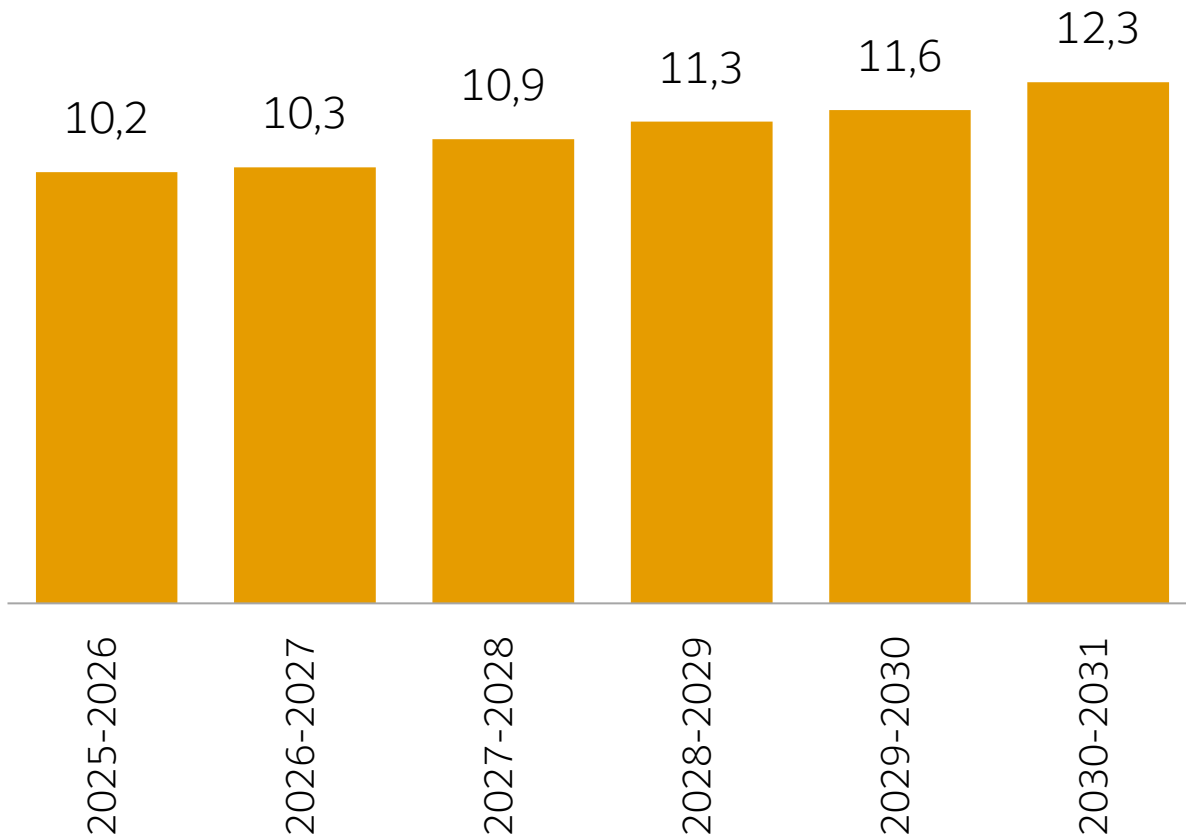
Taux de croissance annuel moyen des dépenses par portefeuille de 2025-2026 à 2027-2028  
(en pourcentage)



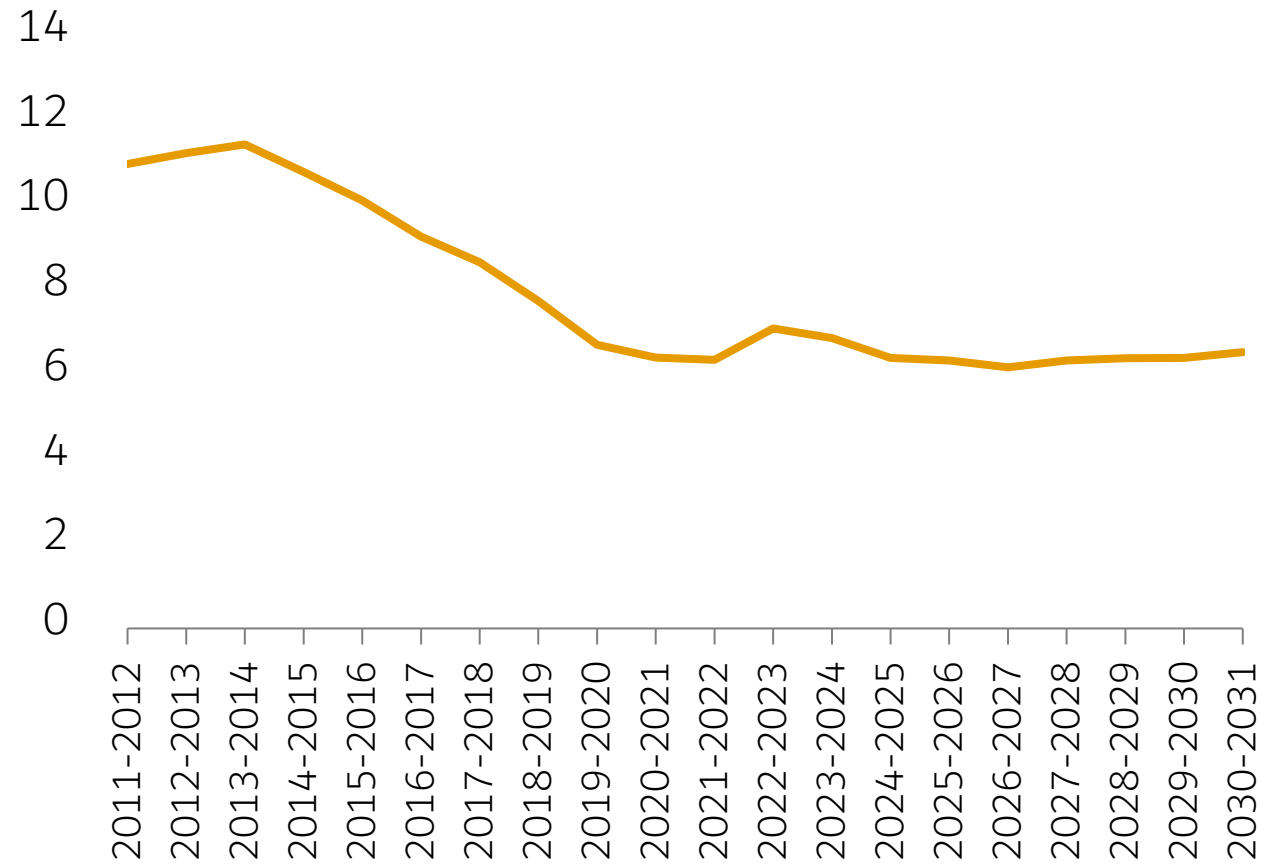
# Service de la dette

- Coût des intérêts sur la dette en croissance sur la période du cadre financier
- Mais son importance dans les revenus budgétaires est relativement stable sur cette même période (entre 6,3 % et 6,5 % des revenus budgétaires)

Service de la dette (en milliards de \$)



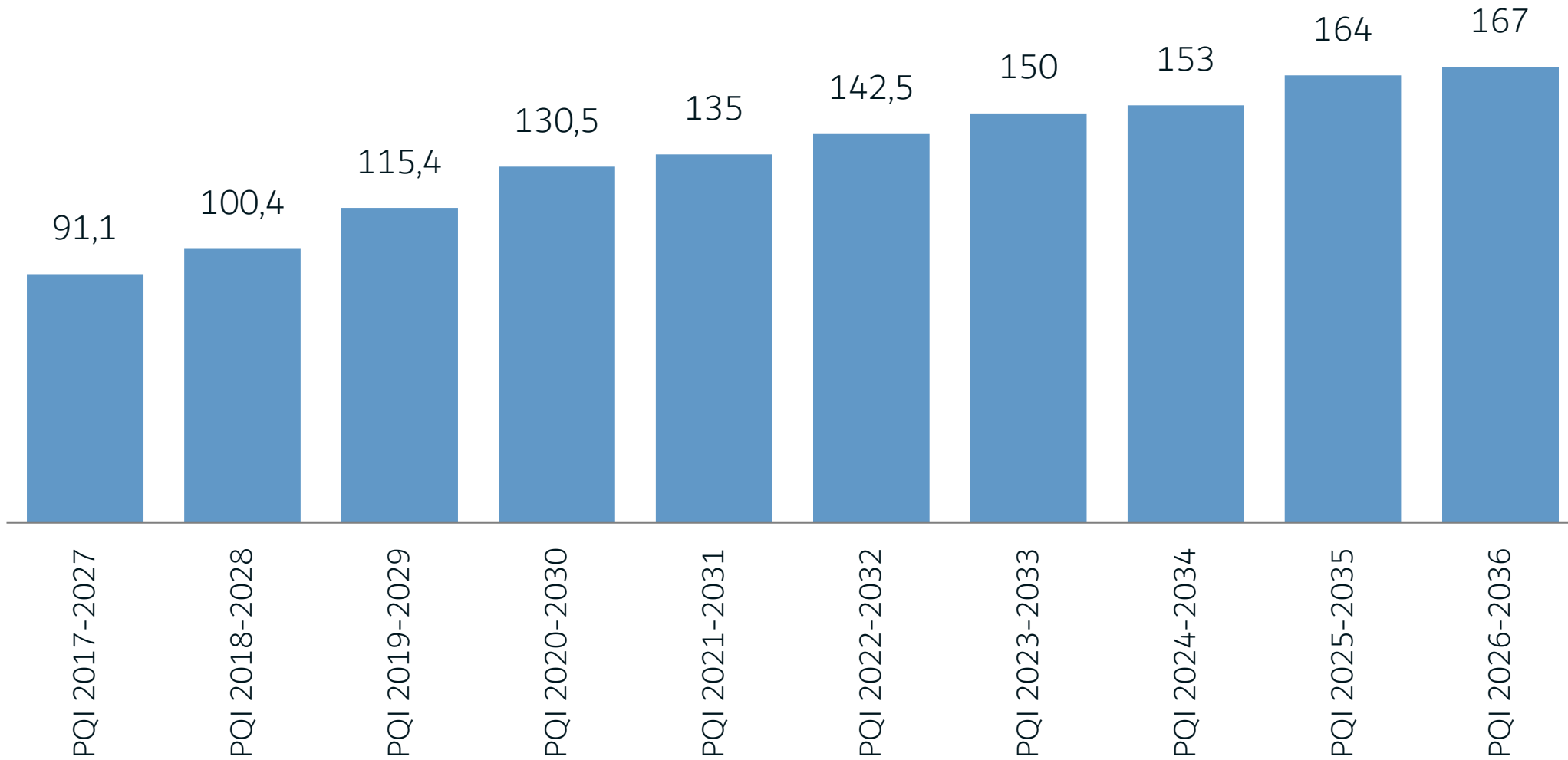
Service de la dette (en % des revenus)



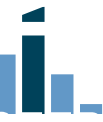
# Plan québécois des infrastructures (PQI)

- Montant du PQI en hausse de 3 milliards

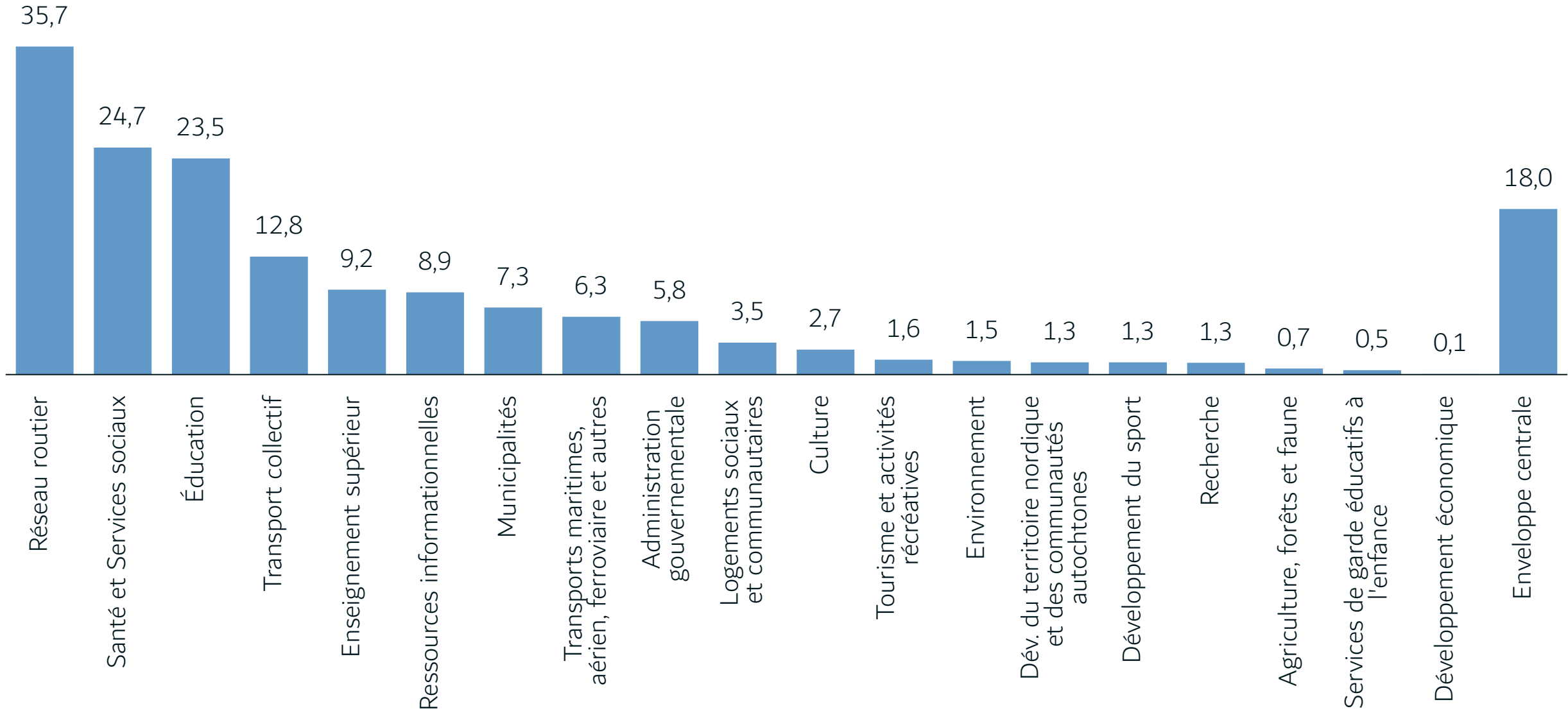
Montants des PQI (en milliards de \$)



# Plan québécois des infrastructures (PQI)

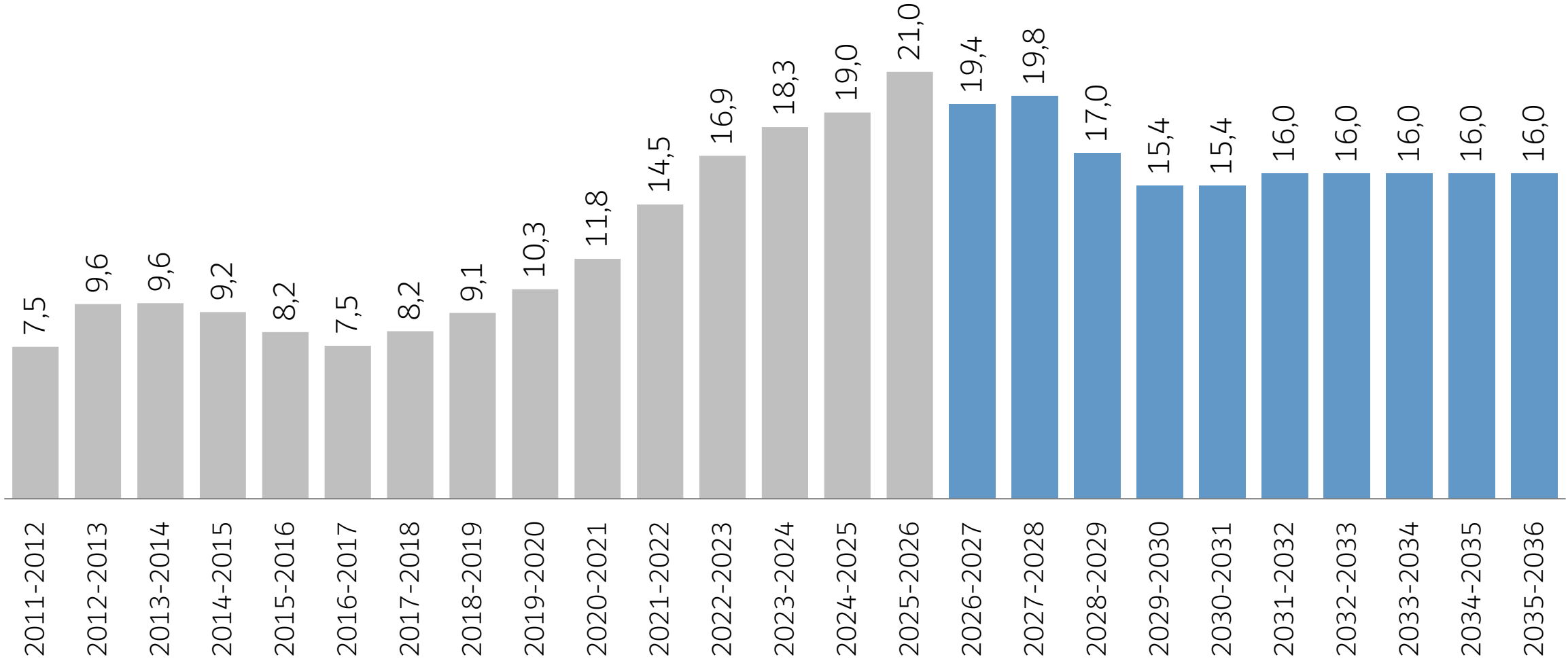


PQI 2026-2036 par secteur, (en milliards de \$)



# Plan québécois des infrastructures (PQI)

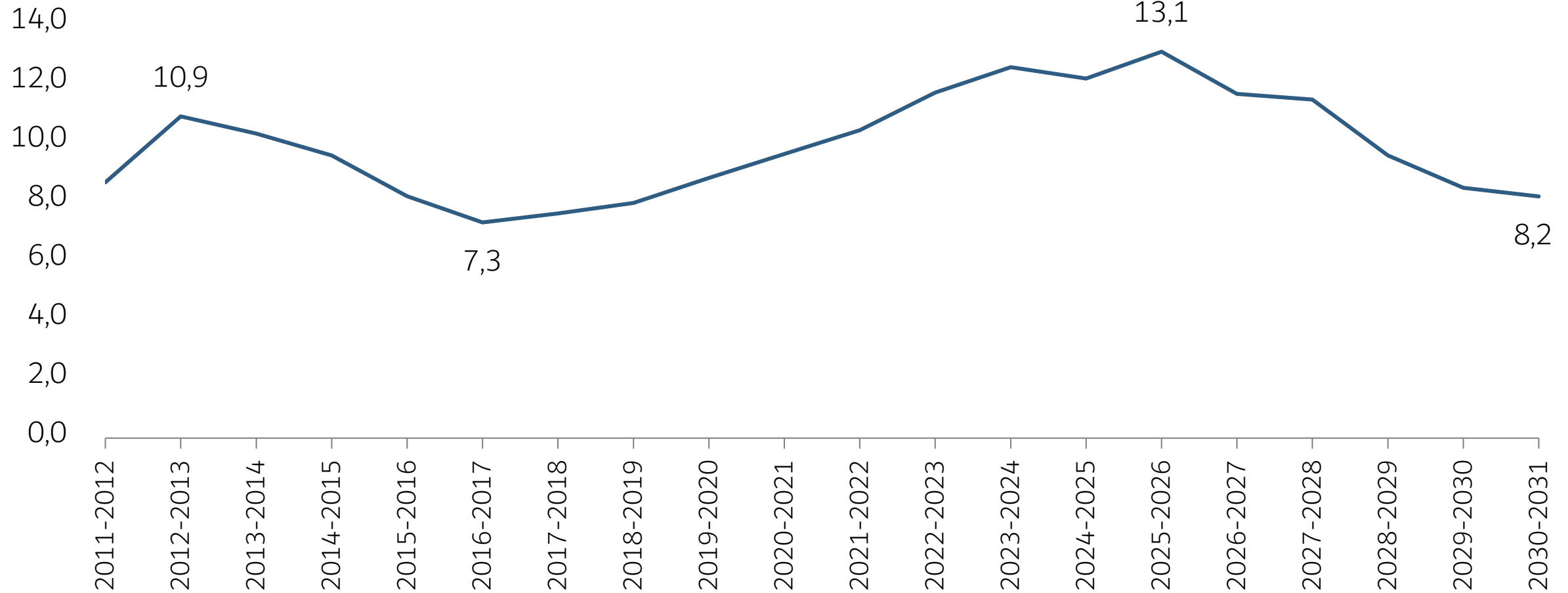
Investissements annuels au PQI (en milliards de \$)



# Plan québécois des infrastructures (PQI)

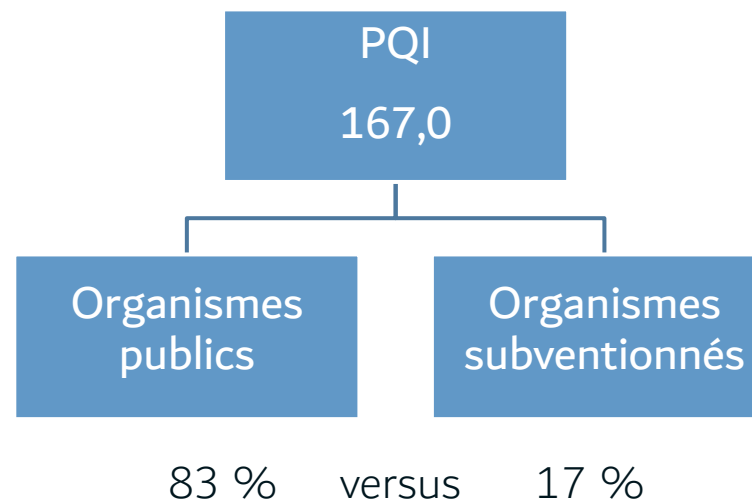
- Les investissements annuels au PQI en pourcentage des revenus seront en diminution après 2025-2026

Investissements annuels du PQI (en % des revenus budgétaires)

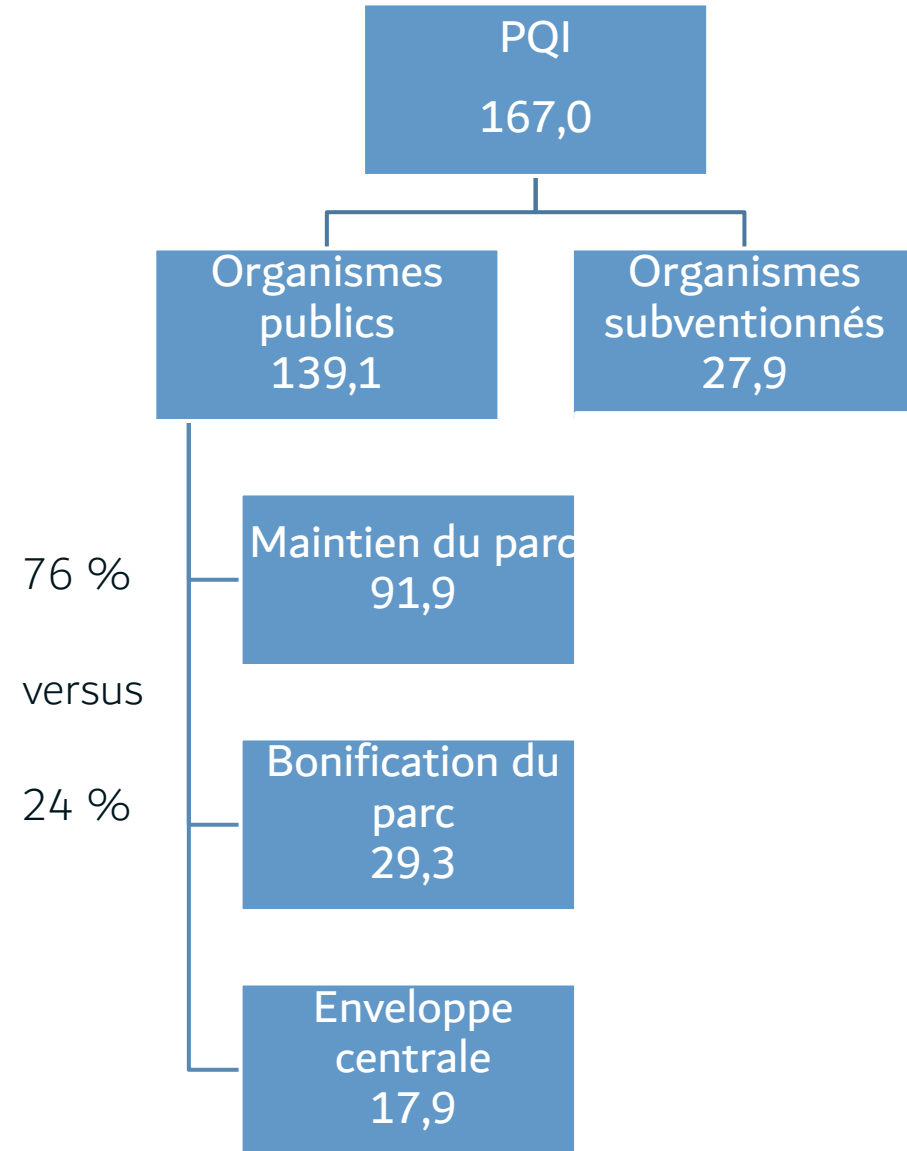


# Plan québécois des infrastructures (PQI)

- Organismes publics : Regroupe principalement les infrastructures des ministères, des organismes gouvernementaux, des centres de services scolaires, des cégeps, des universités ainsi que des établissements du RSSS.
- Organismes subventionnés : Regroupe principalement les infrastructures des municipalités et des sociétés de transport en commun.

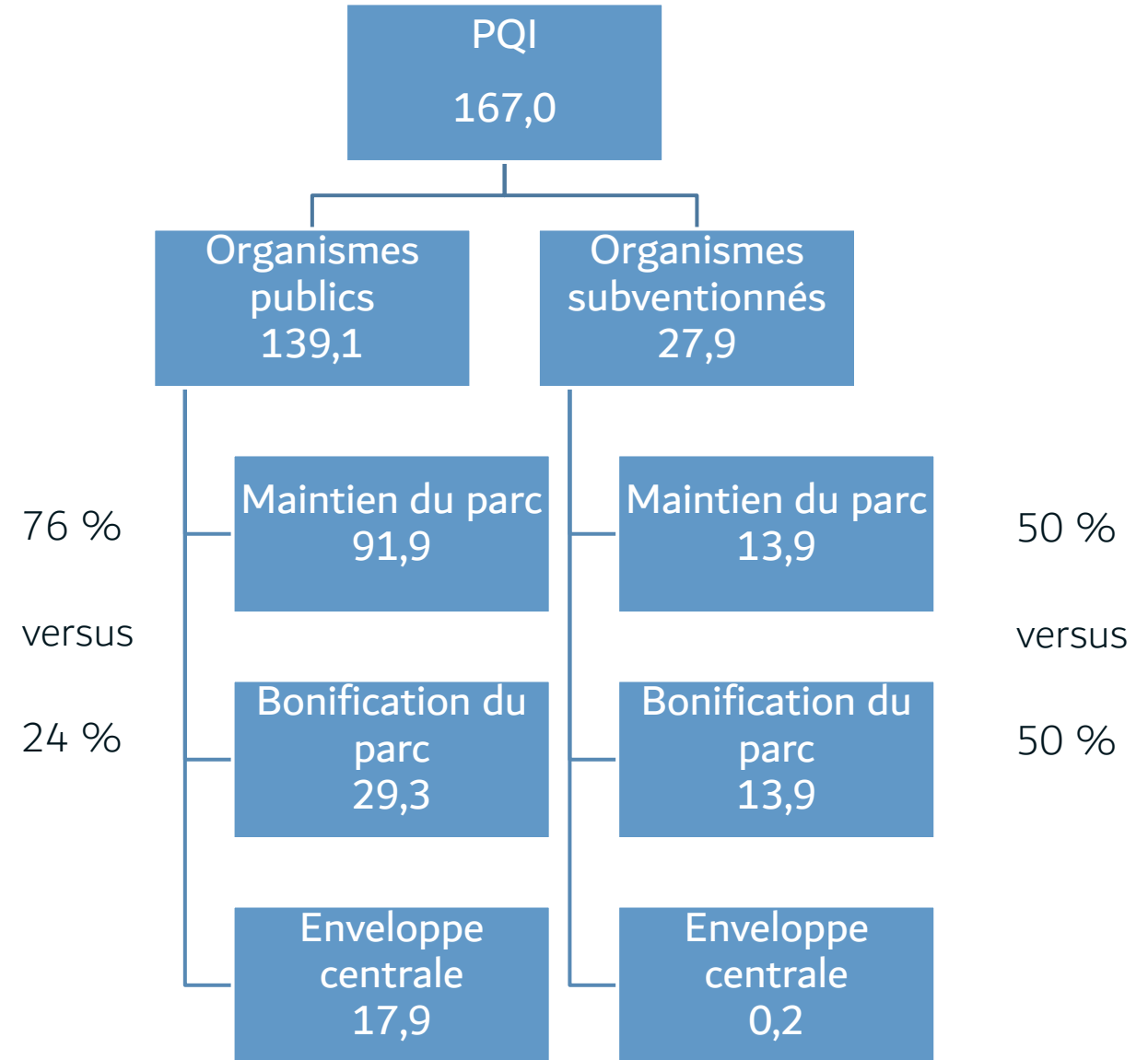


# Plan québécois des infrastructures (PQI)

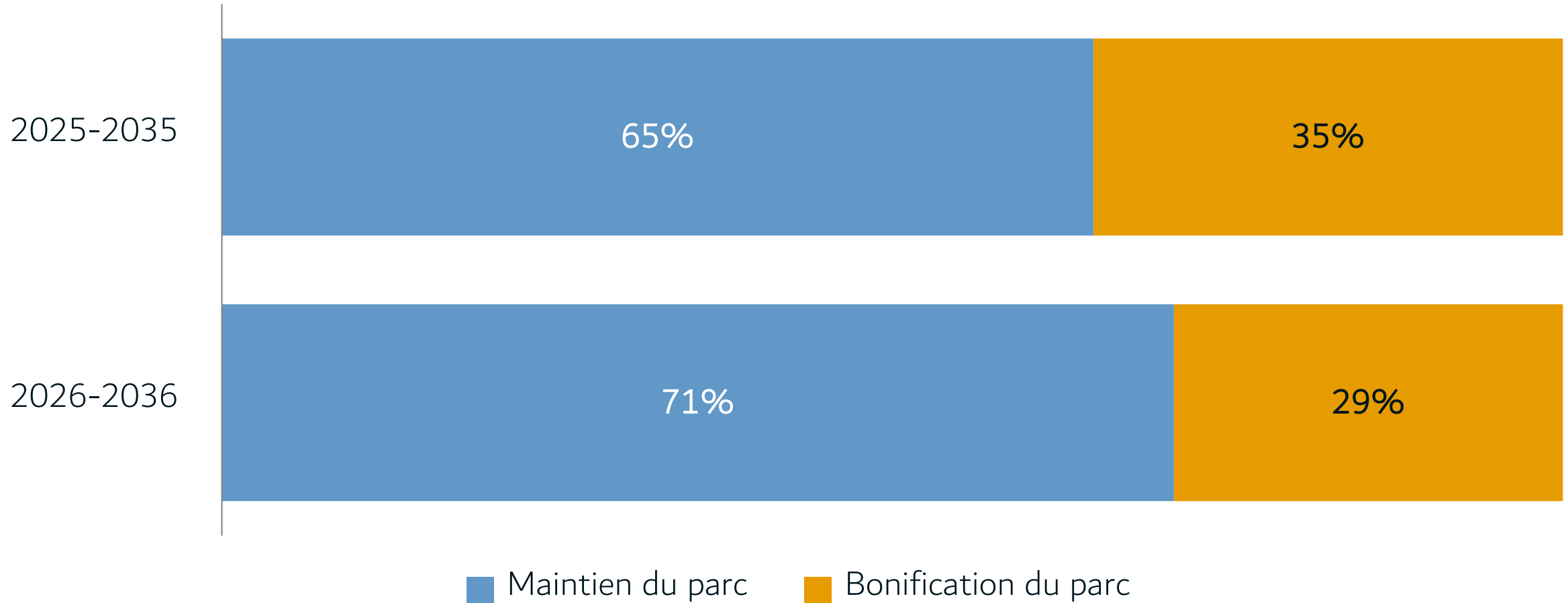


- Enveloppe centrale : Permet d'assurer la contribution financière du gouvernement éventuellement requise pour mettre en œuvre, parmi les projets à l'étude et en planification, ceux que le gouvernement retiendra et priorisera

# Plan québécois des infrastructures (PQI)



## Évolution de la répartition des enveloppes entre Maintenance du parc et Bonification du parc



**Indice d'état gouvernemental**

**A, B ou C**  
**État satisfaisant ou mieux**

**S  
E  
U  
I  
L**

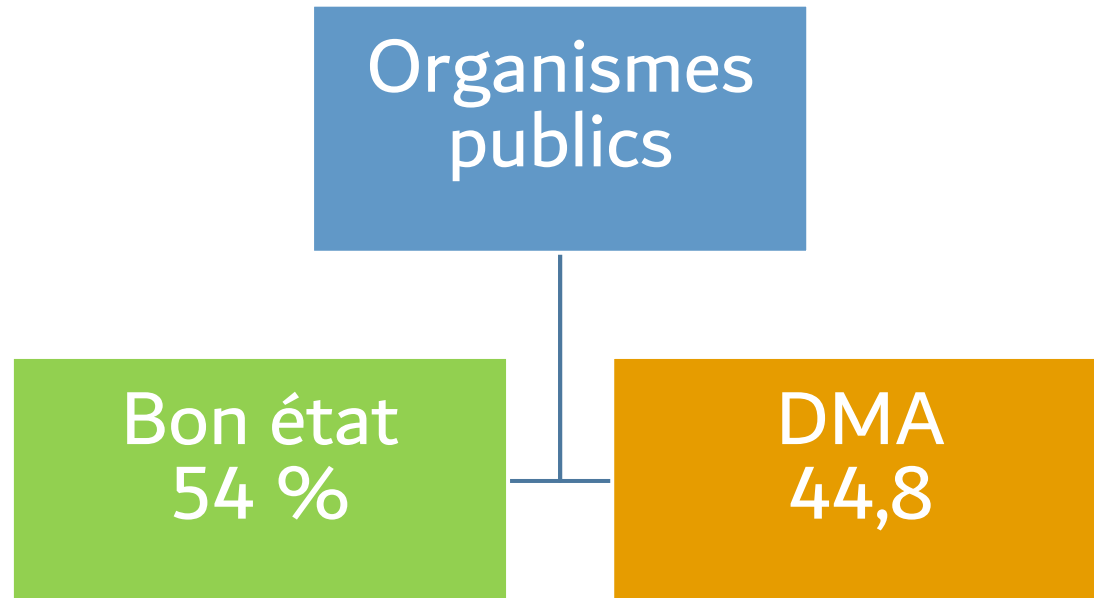
**D**  
**Mauvais état**

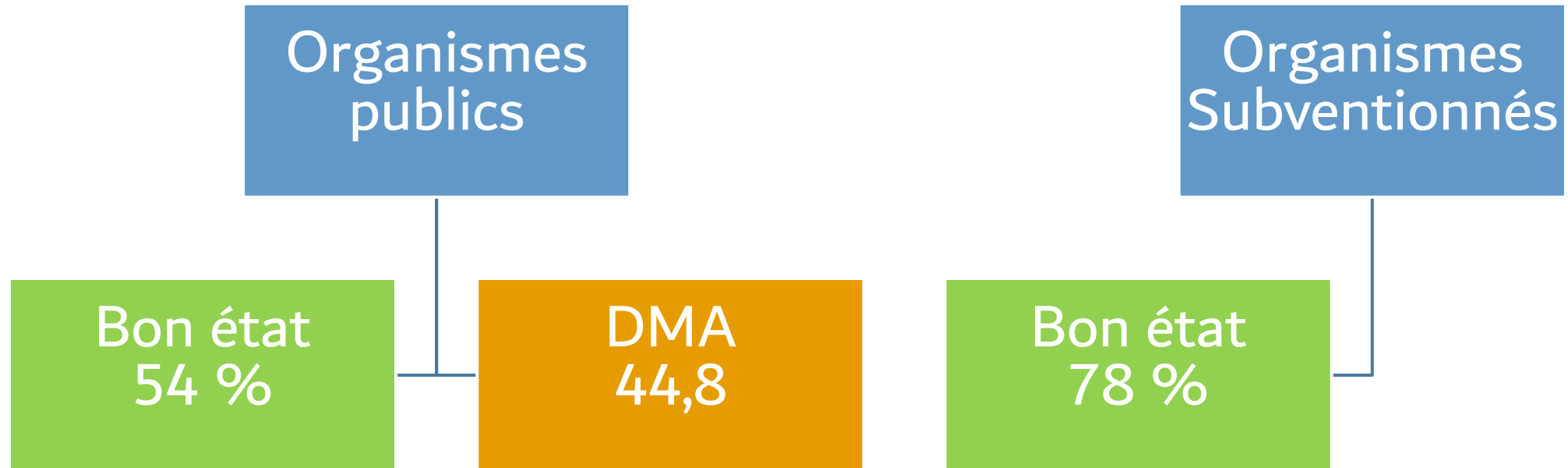
**E**  
**Très mauvais état**

**Déficit de maintien d'actifs (DMA)**

# Plan québécois des infrastructures (PQI)

- Parmi les organismes publics, 54 % des infrastructures sont en bon état.
- Le DMA des organismes publics est estimé à 44,8 G\$

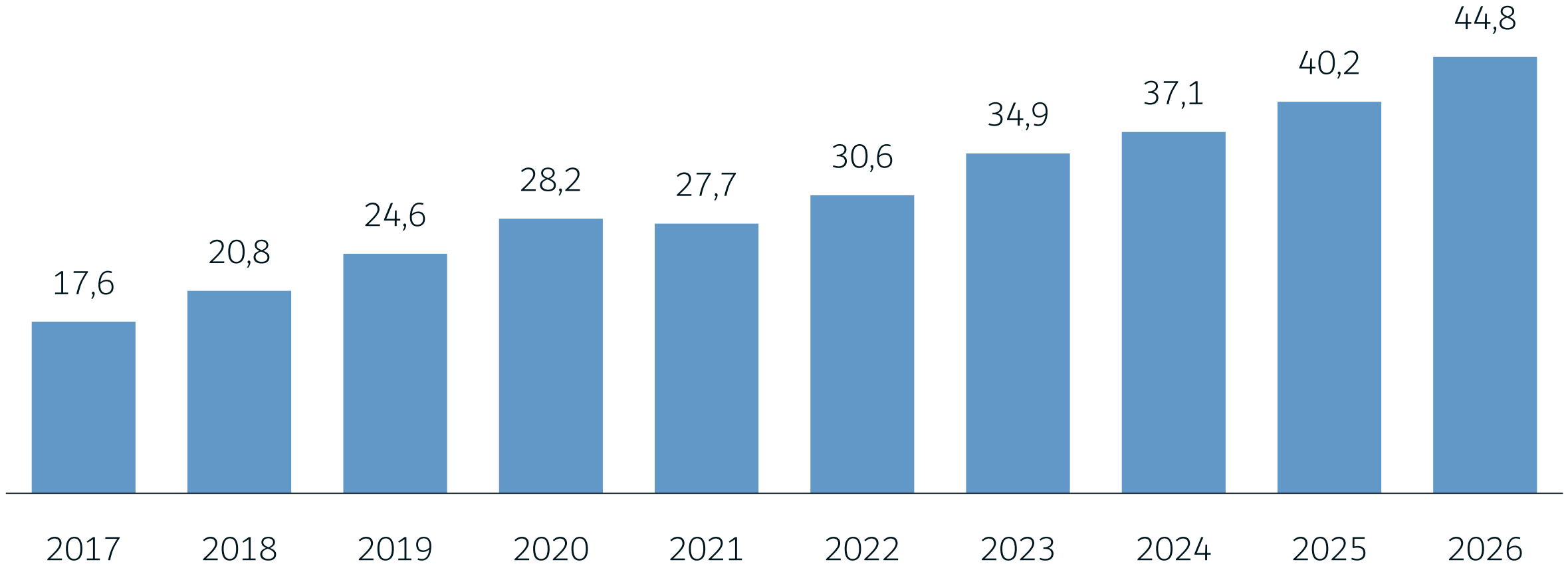




# Plan québécois des infrastructures (PQI) – Déficit en maintien d'actif

- DMA des organismes publics en augmentation à 44,8 G\$

DMA (en milliards de \$)

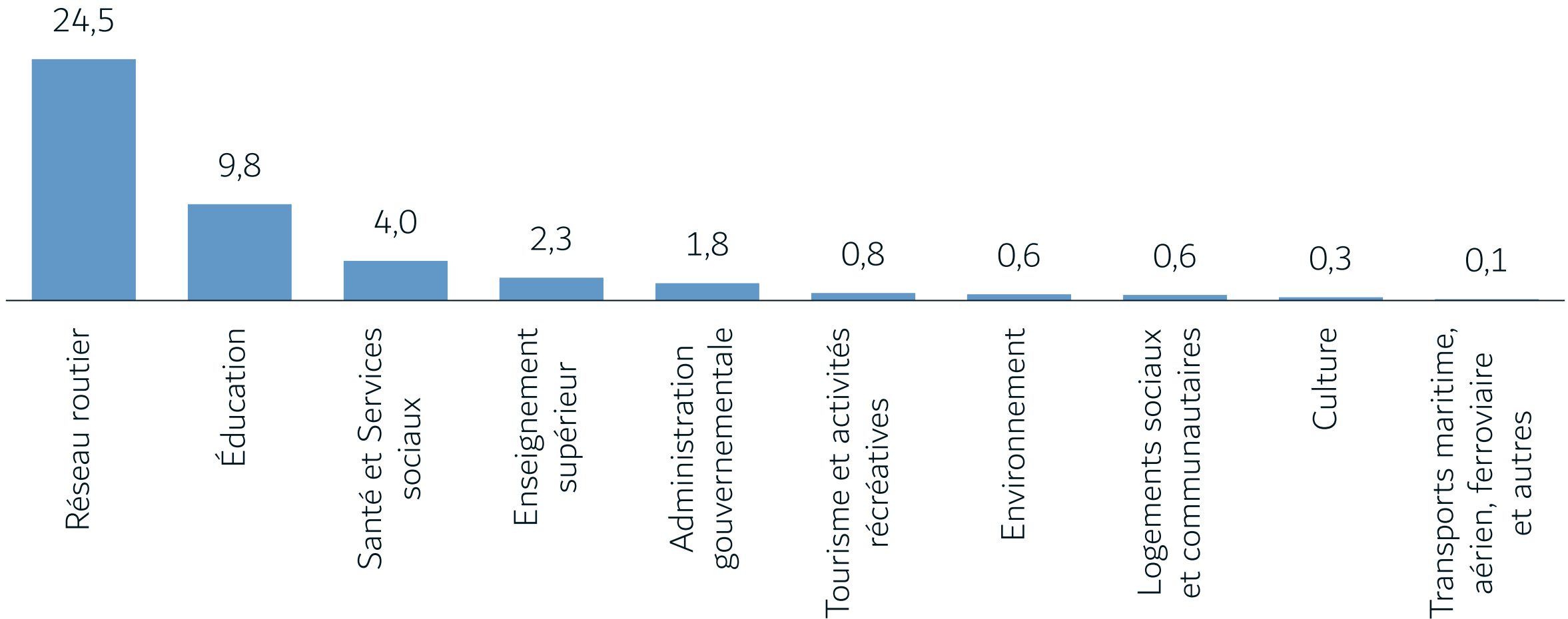


# Plan québécois des infrastructures (PQI) – Déficit en maintien d'actif



- La majorité du DMA provient du réseau routier (54,7 %) suivi de l'Éducation (21,8 %)

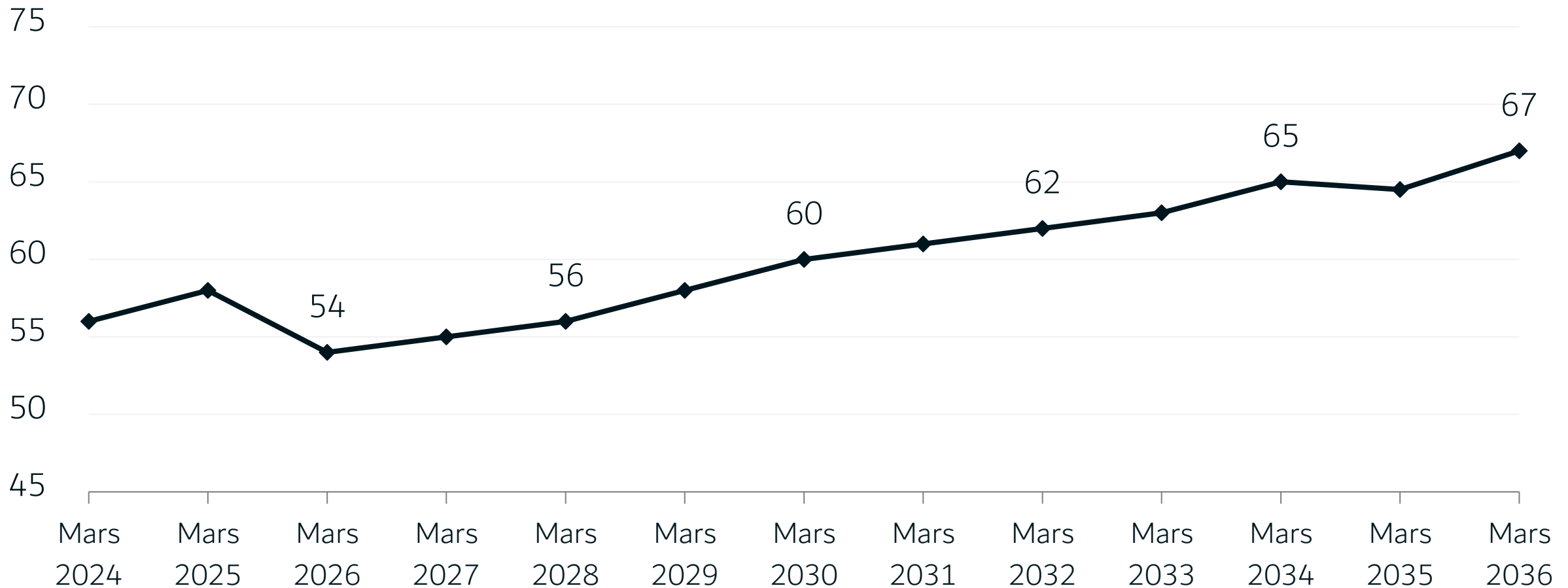
DMA des organismes publics par secteur (en milliards de \$)



# Plan québécois des infrastructures (PQI) – Infrastructures en bon état



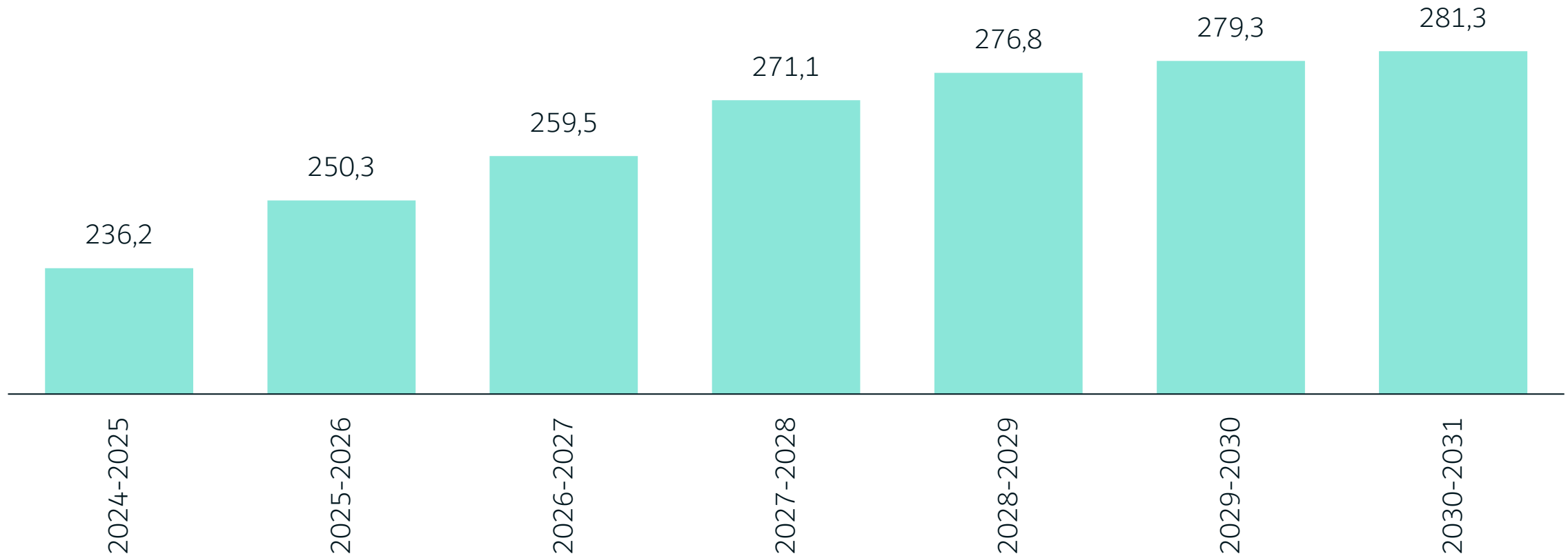
Effet anticipé de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc sur la proportion des infrastructures en bon état des organismes publics (en pourcentage)



# Dette nette et service de la dette

- Dette nette passe de 236,2 G\$ en 2025 à 281,3 G\$ en 2031;
- La croissance découle surtout des déficits budgétaires et des investissements dans les infrastructures publiques.

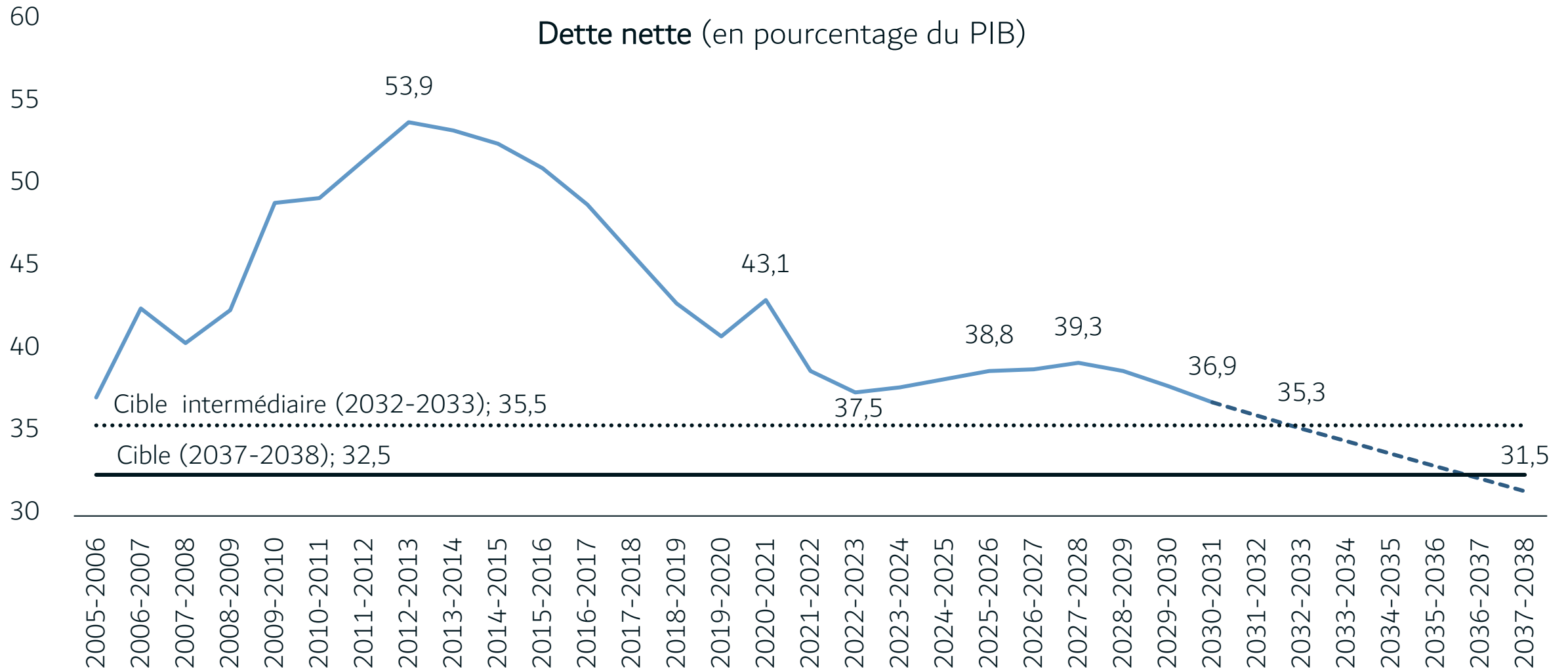
Dette nette (en milliards de dollars)



# Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations



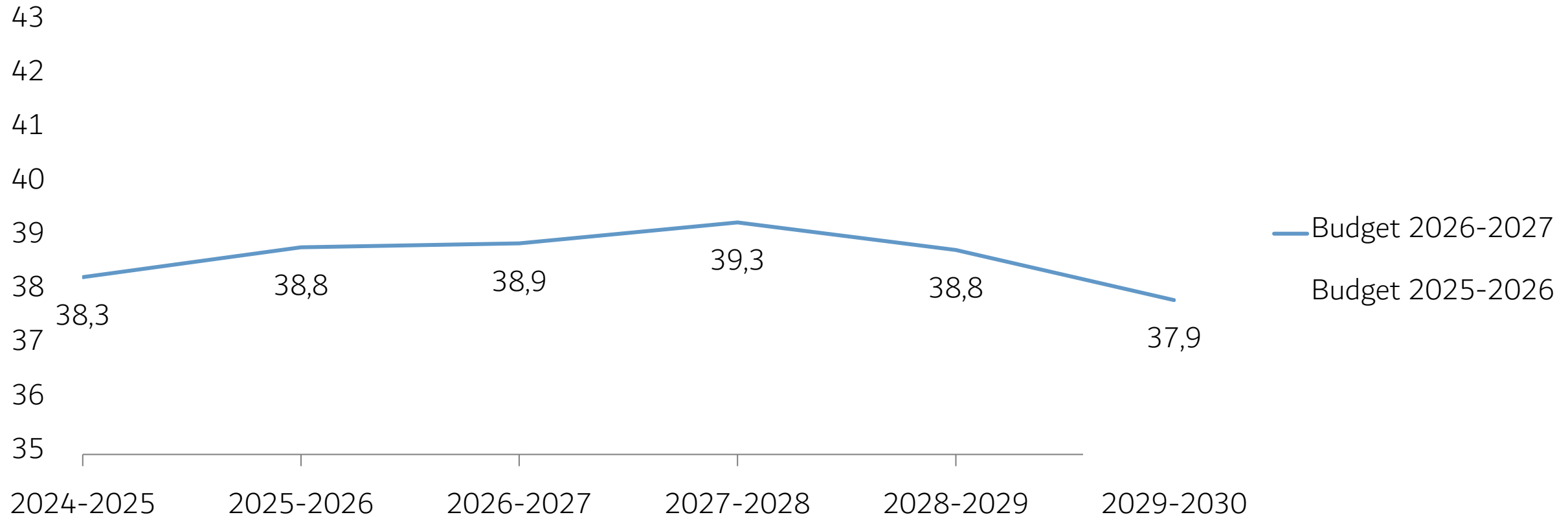
- Budget montre un ratio de la dette nette au PIB de 38,8 % au 31 mars 2026.
- Le gouvernement sera en mesure d'atteindre ses cibles de réduction de la dette



# Amélioration du ratio de dette nette au PIB



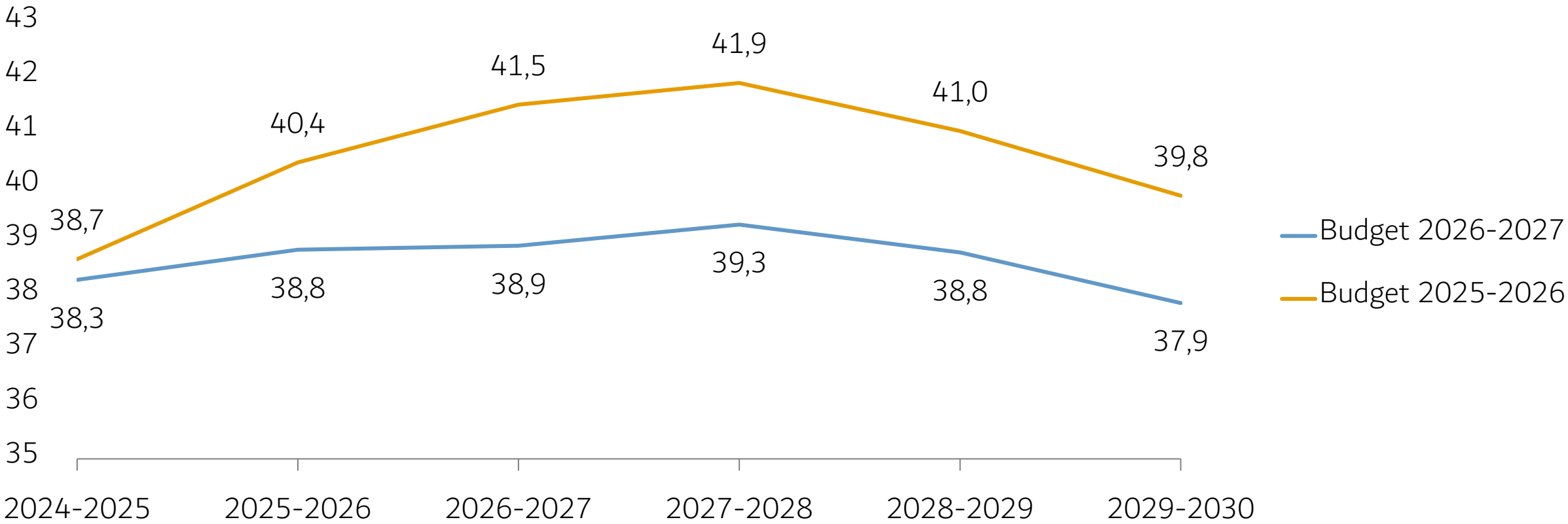
Ratio dette nette sur PIB (en pourcentage)



# Amélioration du ratio de dette nette au PIB



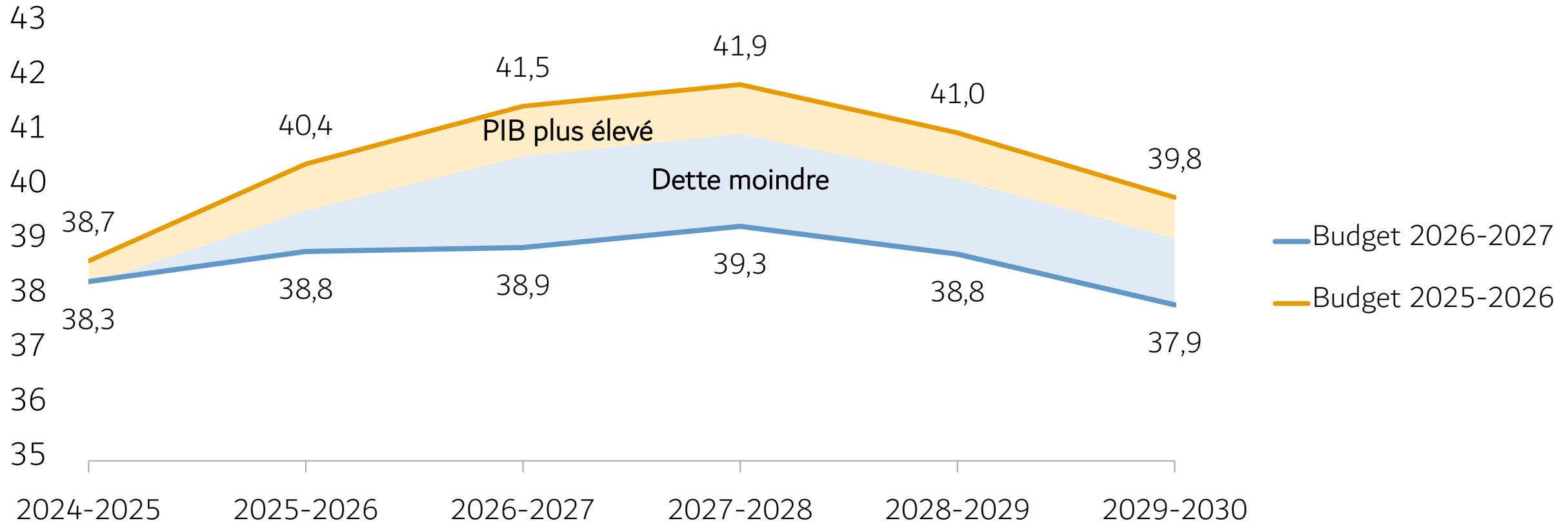
Ratio dette nette sur PIB (en pourcentage)



# Amélioration du ratio de dette nette au PIB

- À partir de 2026-2027, plus de 60 % de l'amélioration du ratio dette nette au PIB est due à une hausse de la dette nette plus faible qu'anticipé au Budget 2025-2026
- Cette dette moins grande s'explique surtout par des déficits réduits dans le Budget 2026-2027

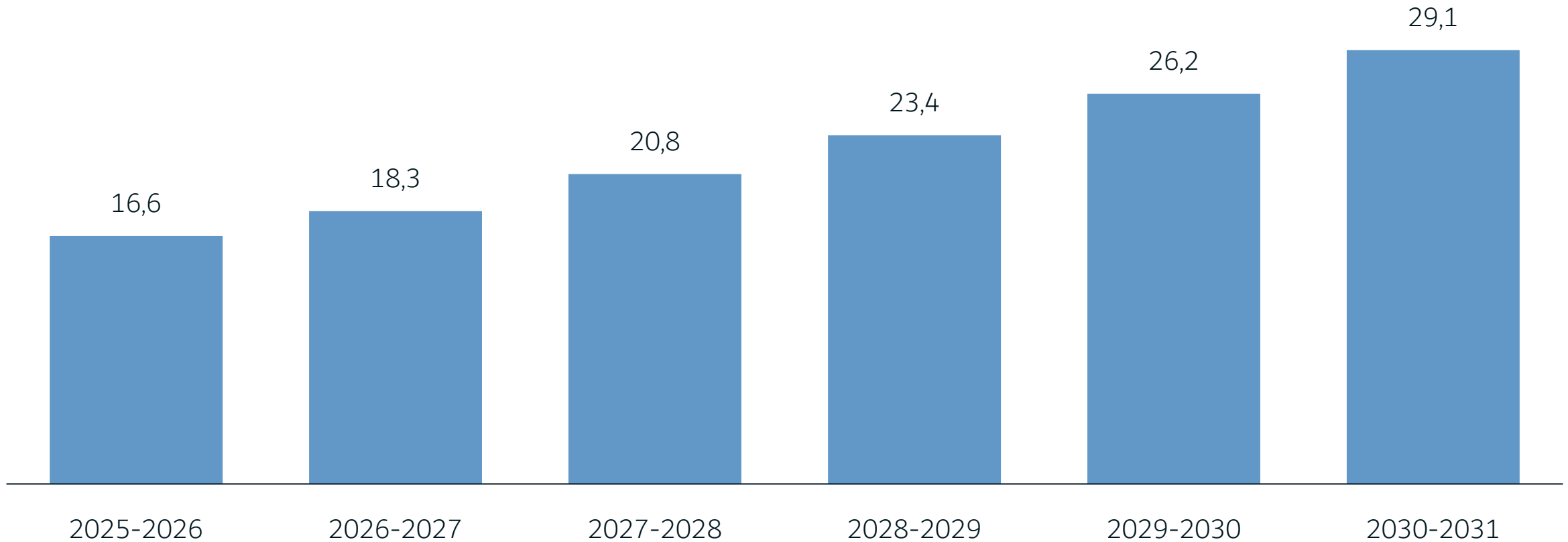
Ratio dette nette sur PIB (en pourcentage)



# Valeur comptable du Fonds des générations

- Valeur comptable du Fonds des générations affectée par l'utilisation de fonds pour le remboursement de la dette en 2025-2026 (2,5 G\$) et en 2026-2027 (2,5 G\$)

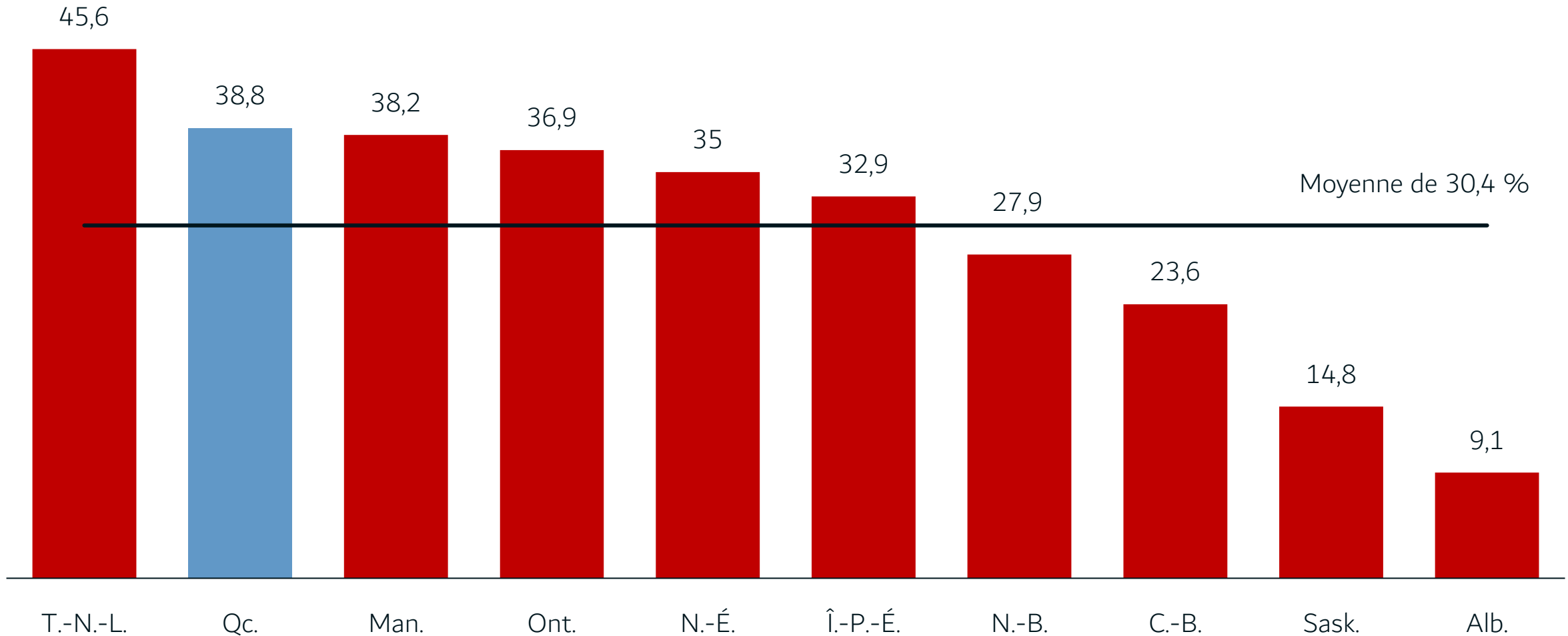
Valeur comptable du Fonds des générations (en milliards de dollars)



# Dette nette des provinces

- En 2026, le Québec présente la 2<sup>e</sup> plus importante dette nette des provinces canadiennes.

Dette nette au 31 mars 2026 (en pourcentage du PIB)





**Faits saillants**  
**Mesures fiscales**  
**touchant les particuliers**  
**Budget 2026-2027 du Québec**

- Revenu Québec produira automatiquement la déclaration de revenus de certains particuliers dont la situation fiscale est simple et stable dans le temps
  - À compter de l'année d'imposition 2026
  - Nécessite des changements à la loi
  - Objectif : favoriser le versement des aides fiscales à tous les contribuables qui y ont droit
- Critères pour la sélection des contribuables et modalités à venir d'ici le printemps 2027
  - Ne nécessitera pas d'action de la part du contribuable
- Complémentaire, mais différent du projet pilote de déclaration simplifiée, qui existe depuis 2023, une déclaration préremplie qui nécessite une démarche par ceux qui la reçoivent pour être valide
  - Ce programme sera étendu aux étudiants en 2025
  - Portera le nombre d'invitations à 335 000 contribuables

- Plafonner la croissance de la taxe scolaire à 3 %
  - Reconduction d'une mesure en place depuis 2022
  - Coût estimé de l'annonce du plafonnement pour 2026 : **450 M\$ sur 5 ans**



**Faits saillants**  
**Mesures fiscales**  
**touchant les sociétés**  
**Budget 2026-2027 du Québec**

# Mise en place du crédit d'impôt pour les médias d'information québécois



## Paramètres actuels du crédit d'impôt remboursable visant la presse écrite

- Mis en place en 2019
- Objectif : Favoriser les activités des médias écrits qui s'adressent à la population du Québec
- Publication imprimée, site internet d'information, application mobile
- 35 % des salaires admissibles
  - Salaire plafonné à 75 000 \$

## Élargissement du crédit aux différents médias

- Agences de presse et médias d'information qui diffusent des Bulletins de nouvelles à la radio ou la télé
- Augmentation du salaire admissible à 85 000 \$
- Retrait des activités relatives à l'exploitation des TI des activités admissibles pour le calcul du crédit
- Coût estimé : **40,2 M\$ sur 5 ans**

# Prolongation et réduction graduelle du crédit d'impôt remboursable pour la transformation numérique de la presse écrite



## Paramètres actuels

- Mis en place le 28 mars 2018 et devait prendre fin le 31 décembre 2025
- Objectif : Soutien à la conversion numérique
  - développement de systèmes d'information, intégration d'infrastructures technologiques
- Taux de 35 %
  - 80 % des frais engagés, aide maximale de 7 M\$ par société pour une année d'imposition

## Prolongation

- Jusqu'au 31 décembre 2028 (31 décembre 2027 pour biens admissibles)
- Taux du crédit progressivement réduit
  - 20 % après le 31 décembre 2026 et avant le 1<sup>er</sup> janvier 2028
  - 10 % après le 31 décembre 2027 et avant le 1<sup>er</sup> janvier 2029
- Coût estimé : **9,5 M\$ sur 5 ans**

# Modifications au crédit d'impôt remboursable pour les productions cinématographiques ou télévisuelles québécoises

## Paramètres actuels

- Calculé à partir de la dépense de main-d'œuvre à l'égard d'une production cinématographique
  - Dépense de main-d'oeuvre ne peut excéder 65 % des frais de production
- Taux de base du crédit de 32 % qui peut être augmenté à 40 %
  - Bonifications potentielles disponibles

## Modifications

- Financement du Bureau de l'écran autochtone non pris en compte pour application du crédit
- Assouplissement des critères d'admissibilité entourant durée et nombre d'épisodes
- Application : Après le jour du discours sur le budget
- Coût estimé : **12,2 M\$ sur 5 ans**

# Ajustement au crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques (CDAE) intégrant des fonctionnalités d'IA (1/2)



## Paramètres actuels

	2026	2027	2028
<b>Taux général</b>			
Crédit d'impôt remboursable	22,0	21,0	20,0
Crédit d'impôt non remboursable	8,0	9,0	10,0
<b>TOTAL</b>	<b>30,0</b>	<b>30,0</b>	<b>30,0</b>
<b>Taux réduit – Impartition intercompagnie</b>			
Crédit d'impôt remboursable	11,0	10,5	10,0
Crédit d'impôt non remboursable	4,0	4,5	5,0
<b>TOTAL</b>	<b>15,0</b>	<b>15,0</b>	<b>15,0</b>

## Ajustements

- Assouplissement pour rendre admissibles certains travaux préparatoires
- Assouplissement des conditions de report du solde inutilisé de crédit non remboursable
  - Actuellement : report 3 années précédentes, 20 années subséquentes
  - Condition : pour une année pour laquelle le crédit d'impôt remboursable peut être obtenu
  - La condition ne s'appliquera pas si le Crédit a été obtenu avant le passage du CDAE vers CDAEIA
- Précisions concernant le taux de réduction pour impartition intercompagnie
  - 50 % des revenus tirés d'applications pour être utilisées à l'extérieur du Québec par une société avec lien de dépendance
  - Précision : prise en compte de l'ensemble des revenus à l'extérieur du Québec
- Année d'imposition qui débute après le 31 déc. 2025

# Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)



- Instauration d'un taux de cotisation minimal de 2 % du salaire
- Possibilité pour les administrateurs de fermer, dans certaines situations, les comptes inactifs;
- Augmentation du plafond des frais de gestion à 1,5 % pour toutes les options de placement existantes;
- Simplification de l'administration des cotisations en permettant un suivi plus simple des cotisations des travailleurs et de clarifier les attentes de Retraite Québec quant au rôle des administrateurs pour ce type de régime au moyen de lignes directrices;
- Offrir plus de flexibilité aux employeurs et aux administrateurs en permettant de faire l'inscription des employés ayant moins d'un an d'ancienneté une seule fois par année, en remplaçant la relance obligatoire par la remise annuelle d'un document produit par Retraite Québec et en encadrant mieux les fins de contrat;
- Introduction de nouvelles options de placement exigeant une cotisation de l'employeur d'au moins 2 % du salaire de l'employé, avec des frais de gestion qui pourront atteindre 1,75 %.

- Lutte contre les planifications fiscales agressives – ajustement aux mécanismes de divulgation
  - Simplifications administratives des modalités du processus de divulgation obligatoire prévu aux articles 1079.8.1 à 1079.8.15 de la *Loi sur les impôts* afin d'améliorer la capacité d'analyse des autorités fiscales face à un volume et une complexité accrue des déclarations de renseignements transmises:
    - Retrait de l'obligation de transmission sous pli séparé, par courrier recommandé pour ouvrir la voie à la transmission électronique
    - Retrait de l'obligation pour le ministre de confirmer la réception des déclarations de renseignements transmises
    - Retrait de la présomption relative à la période de 120 jours pour l'obtention de renseignements additionnels
    - Date d'application : Opérations ou séries d'opérations dont la réalisation débute après le 18 mars 2026



# Faits saillants

## **Autres mesures**

### Budget 2026-2027 du Québec

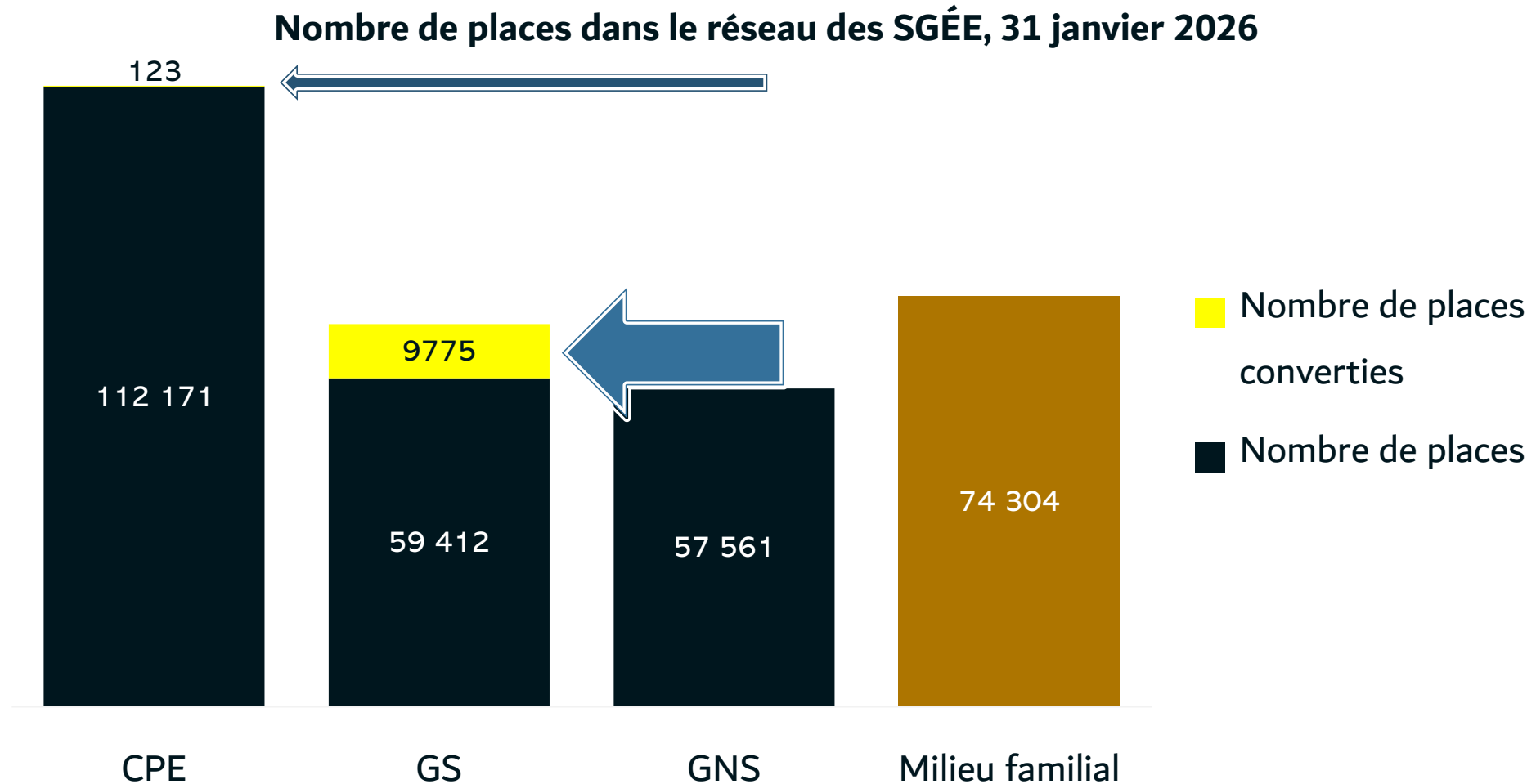
# Conversion de 5 000 places de garde (1/3)



- Places en garderies non subventionnées converties en places subventionnées
  - Priorisation des régions avec moins de places subventionnées
  - Priorisation des milieux les plus défavorisés
- Objectif de contribuer à une plus grande équité financière entre les familles du *Grand chantier pour les familles*
  - Crédit pour frais de garde peut être insuffisant pour ramener le coût de garde en service non subventionné au même niveau que la contribution parentale en service subventionné
- N'ajoute pas de places dans le réseau des SGÉE
  - Enfants en attente d'une place : 30 688 (plus récentes données disponibles)
- Le budget ne spécifie pas s'il s'agit de places en CPE ou en garderies subventionnées
- Coût sur 5 ans : **396,5 M\$**

# Conversion de 5 000 places de garde (2/3)

- S'ajoute aux 9 898 places en garderies non subventionnées converties en places subventionnées depuis 2021
  - De celles-ci 123 places converties en CPE



## Évolution du nombre de places depuis l'année du dépôt du plan d'action du Grand chantier pour les familles

	31 mars 2021	31 janvier 2026	Variation	
CPE	100 664	112 294	11 630	+ 12 %
GS	50 103	69 187	19 084	+38 %
Milieu familial	66 338	74 304	7 966	+ 12 %
<i>Sous-total</i>	<i>217 105</i>	<i>255 785</i>	<i>38 680</i>	<i>+ 18 %</i>
GNS	68 302	57 561	-10 741	- 16 %
<b>Total</b>	<b>285 407</b>	<b>313 346</b>	<b>27 939</b>	<b>+ 10 %</b>

- Objectif : Afin de compléter le réseau des SGÉE, le gouvernement du Québec s'engage à rendre disponibles 37 000 places subventionnées additionnelles d'ici 2024-2025

## ■ Soutien aux PME et communautés forestières

- Secteur frappé par des droits de douane supplémentaires depuis le 14 octobre 2025
  - Atteignent maintenant 45 %
- Épidémie de tordeuse des bourgeons à l'épinette
- Abolition de la redevance annuelle
- Maintien des investissements dans les travaux sylvicoles
- Autres
- Coût estimé : **365 M\$ sur 5 ans**

## ■ Mise en place de Rénoclimat - Adaptation

- Nouveau volet du programme (adaptations changements climatiques)
- Appui financier pour les travaux qui rendent une habitation plus résiliente face aux changements climatiques
- 425 M\$ sur 5 ans, financé par le Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC)

## ■ Bonification de LogisVert

- Pour la mise en place de mesures d'efficacité énergétique, par exemple inciter les propriétaires d'immeubles à plusieurs logements à installer des thermopompes
- 158,9 M\$ sur 4 ans, financé par le FECC



**Et après**



Activité d'un partenaire :



**Conférence du ministre des Finances,  
Eric Girard sur son budget.**



Animation : Emna Braham (IdQ) et Luc Godbout (CFFP)

**Vendredi 20 mars 2026**

de 12 h 00 à 13 h 00

Pour plus de détails et pour inscription :

<https://www.eventbrite.ca/e/inscription-m-eric-girard-budget-2026-1984920427431?aff=oddtcreator>

Journée de réflexion CFFP 2026

## Élections 2026 : promesses dans un contexte budgétaire précaire

**Jeudi 11 juin 2026, de 9 h à 15 h 30**

Promesses électorales : de Duplessis à aujourd'hui

Promesses électorales : Regards critiques et perspectives

La question démographique en trame de fond

Quelle place pour la fiscalité et les finances publiques en campagne électorale?

Avec,  
par ordre  
alphabétique :

Harold  
Bérubé



Shannon  
Dinan



Frédéric  
Fleury-Payeur



Tommy  
Gagné-Dubé



Antoine  
Genest-Grégoire



Yves  
Giroux



Luc  
Godbout



Philippe  
Gougeon



Stéphanie  
Grammond



Mathieu  
Perron-Dufour



Suzie  
St-Cerny



Pour plus de détails et pour inscription :

<https://cffp.recherche.usherbrooke.ca/evenements/journee-de-reflexion-cffp-2026/>